

Caractérisation des Ordures  
Ménagères Résiduelles et des  
Encombrants Ménagers  
de déchèterie



Rapport final – Année 2021  
Version 1 • Avril 2022



# Fiche de suivi



## Intitulé de l'étude

Caractérisation des Ordures  
Ménagères Résiduelles et des  
encombrants ménagers de  
déchèterie

## Mission suivie par

Frédéric MORETTI  
frederic.moretti@syvadec.fr  
04 95 34 00 14

## Cheffe de projet

Marie-Amélie MARCOUX  
marie.marcoux@ecogeos.fr

## Auteure

Elsa DUFRESNE

## Relectrice

Marie-Amélie MARCOUX

| Révision | Date       | Modifications • observations |
|----------|------------|------------------------------|
| R0       | 04/04/2022 | Edition du document          |
| R1       | 14/04/2022 | Modifications mineures       |
|          |            |                              |

| N° d'affaire | Nombre de pages | Nombre d'annexes |
|--------------|-----------------|------------------|
| 19047        | 58              | 2                |





# Sommaire

---

|  |           |
|--|-----------|
| Glossaire .....  | 5         |
| <b>1. Contexte et objectifs de l'étude .....</b>   | <b>6</b>  |
| 1.1. Le Syndicat de Valorisation des Déchets de Corse  | 6         |
| 1.2. Contexte de l'étude   | 7         |
| 1.3. Objectifs de l'étude  | 8         |
| 1.4. Contenu du rapport  | 8         |
| <b>2. Plans d'échantillonnage et méthodologies de caractérisation . 9</b>                                      |           |
| 2.1. Plan d'échantillonnage des OMR  | 9         |
| 2.2. Plan d'échantillonnage du TV de déchèterie  | 13        |
| 2.3. Organisation générale   | 14        |
| 2.4. Méthodologies d'échantillonnage et de caractérisation normalisées   | 15        |
| 2.5. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation des OMR  | 15        |
| 2.6. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation du TV  | 19        |
| <b>3. Caractérisation des OMR .....</b>  | <b>22</b> |
| 3.1. Méthodologie d'analyse des données  | 22        |
| 3.1.1. Calcul de moyennes par sous-secteur et d'une moyenne territoriale.....                                  | 22        |
| 3.1.2. Classement des OMR selon leur potentiel d'évitement ou de valorisation .....                            | 23        |
| 3.2. Résultats de caractérisation des OMR : moyenne territoriale annuelle du SYVADEC                           | 25        |
| 3.2.1. Répartition granulométrique .....   | 25        |
| 3.2.2. Répartition par catégorie de matériau.....  | 26        |
| 3.2.3. Répartition par gisements de prévention et de détournement.....   | 29        |
| 3.2.4. Gaspillage alimentaire : déchets évitables .....  | 30        |
| 3.2.5. Gisement de valorisation organique.....   | 30        |
| 3.2.6. Gisement de collecte sélective (CS) .....   | 31        |
| 3.2.7. Gisement « Autres collectes spécifiques » .....   | 34        |
| 3.2.8. Gisement résiduel .....   | 35        |
| 3.3. Compositions moyennes des OMR par EPCI  | 36        |
| 3.3.1. Echantillons et ratios de collecte des OMR par EPCI .....   | 36        |
| 3.3.2. Répartition par gisements de prévention et de détournement.....   | 37        |
| 3.4. Impact de la saisonnalité   | 39        |
| 3.4.1. Impact du tourisme à l'échelle des collectivités .....  | 39        |
| 3.4.2. Impact du tourisme à l'échelle du SYVADEC, répartition par gisement de prévention et de détournement... | 40        |
| <b>4. Efficacité de la collecte sélective .....</b>  | <b>42</b> |
| 4.1. Efficacité des collectes sélectives à l'échelle du SYVADEC  | 42        |
| 4.2. Efficacité des collectes sélectives à l'échelle des EPCI  | 44        |
| <b>5. Résultats de caractérisation du TV .....</b>   | <b>46</b> |
| 5.1. Méthodologie d'analyse : répartition par gisement   | 46        |
| 5.2. Composition des bennes  | 48        |
| 5.2.1. Répartition selon les gisements.....  | 48        |



|           |  |           |
|-----------|--|-----------|
| 5.2.2.    | Composition moyenne des bennes du SYVADEC .....                  | 52        |
| <b>6.</b> | <b>Synthèse .....</b>  | <b>53</b> |
| 6.1.      | Composition des OMR .....  | 53        |
| 6.1.1.    | A l'échelle du SYVADEC .....                                     | 53        |
| 6.1.2.    | Impact de la saisonnalité.....                                   | 55        |
| 6.2.      | Efficacité des collectes sélectives à l'échelle du SYVADEC ..... | 55        |
| 6.3.      | Composition du TV de déchèterie .....                            | 57        |
| <b>7.</b> | <b>Annexes .....</b>   | <b>58</b> |

# Glossaire

---

**DMA** : Déchets Ménagers et Assimilés (DMA = OMA + déchets de déchèterie)

**Catégorie** : grande famille de déchets, composée d'un même type de matériau (verre, métaux...) ou de matériaux ayant des caractéristiques physiques comparables (combustibles, incombustibles, éléments fins, etc.).

**Criblage** : tri par tranche granulométrique. Outre l'indication sur la répartition granulométrique des déchets, cette étape est indispensable à la méthodologie de tri normalisée.

**CS** : collecte sélective. Collecte (en mélange ou non) des papiers et des emballages recyclables ainsi que du verre, effectuée en porte-à-porte ou en points d'apport volontaire. Dans ce rapport, les collectes de biodéchets ne sont pas incluses dans la CS.

**Échantillonnage** : constitution d'un échantillon représentatif des déchets à caractériser selon un protocole normalisé. Le principe de base consiste à échantillonner une quantité restreinte de déchet représentative de la population globale, en fonction de l'hétérogénéité du gisement (dans le temps et dans l'espace). La masse à prélever étant d'autant plus importante que la granulométrie est élevée, des sous-échantillonnages peuvent être nécessaires, après homogénéisation, pour ramener la masse de l'échantillon à une masse compatible avec les besoins de l'analyse.

**Intervalle de confiance** : le calcul des intervalles de confiance sur les résultats obtenus permet de déterminer le niveau de fiabilité atteint : un intervalle de confiance à 95 % signifie que cet intervalle a 95 % de chances de contenir la valeur qu'aurait donnée une interrogation exhaustive. Plus ces intervalles sont réduits, plus les résultats peuvent être considérés comme fiables et robustes.

**Hétéroclite** : fragment disparate qui apporte de l'hétérogénéité de par sa masse, son volume (exemple : un grand carton, une boule de pétanque, un cric, une chaise, une grosse chaussure, etc.) ou son caractère exceptionnel.

**HS / BS** : Haute saison (été) / Basse saison (automne)

**OMA** : Ordures Ménagères et Assimilées (OMA = OMR + CS)

**OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles

**Pelletage fractionné** : opération de sous-échantillonnage consistant à rassembler le lot sur une aire plane et propre ; prélever des pelletées

**Plan de prélèvement** : le plan de prélèvement constitue la traduction des objectifs (préalablement traduits en buts techniques) en un nombre d'échantillons à prélever selon les spécificités du territoire. Il est élaboré selon le niveau de confiance visé et selon l'analyse de composition souhaité permettant de prendre les décisions de gestion, d'investissement selon les objectifs.

**Population municipale** : La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les sans-abris recensés sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune (définition INSEE). Elle ne tient donc pas compte de la hausse de population liée au tourisme.

**Quartage** : opération de sous-échantillonnage consistant à homogénéiser la fraction à réduire en la pelletant sur elle-même, former une galette de déchets, partager la galette en quatre quarts puis choisir, au hasard, deux quarts opposés. Cette opération peut être répétée plusieurs fois consécutivement jusqu'à obtention de la quantité recherchée.

**Réemploi** : toute opération par laquelle des produits ou des composants qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.



# 1. Contexte et objectifs de l'étude

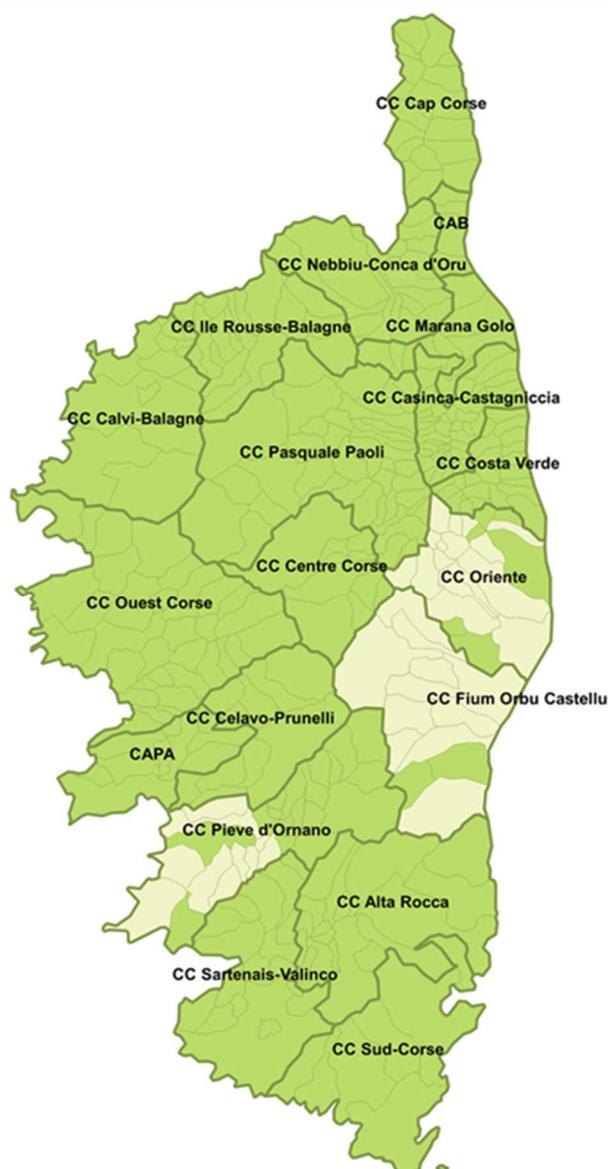
## 1.1. Le Syndicat de Valorisation des Déchets de Corse

Créé en Juillet 2007, le SYVADEC est un syndicat mixte à vocation régionale, assurant le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés pour un total de 323 communes adhérentes soit une population municipale de 338 554 habitants en 2021.

*Tableau 1. EPCI adhérents du SYVADEC.*

| EPCI adhérents                              | Caractérisations réalisées |
|---|----------------------------|
| Communauté d'Agglomération Bastia           | Oui                        |
| Communauté d'Agglomération Pays Ajaccien    | Oui                        |
| Communauté de Communes Alta Rocca           |                            |
| Communauté de Communes Calvi-Balagne        | Oui                        |
| Communauté de Communes Cap Corse            |                            |
| Communauté de Communes Casinca-Castagniccia |                            |
| Communauté de Communes Celavo-Prunelli      |                            |
| Communauté de Communes Centre Corse         | Oui                        |
| Communauté de Communes Costa Verde          |                            |
| Communauté de Communes Fium Orbu Castellu   |                            |
| Communauté de Communes Ile Rousse-Balagne   | Oui                        |
| Communauté de Communes Marana Golo          |                            |
| Communauté de Communes Nebbiu-Conca d Oru   |                            |
| Communauté de Communes Oriente              |                            |
| Communauté de Communes Pasquale Paoli       |                            |
| Communauté de Communes Pieve d'Ornano       |                            |
| Communauté de Communes Sartenais-Valinco    | Oui                        |
| Communauté de Communes Spelunca Liamone     |                            |
| Communauté de Communes Sud-Corse            | Oui                        |

Le territoire du SYVADEC et de ses 19 collectivités adhérentes n'a pas changé par rapport aux années précédentes. Il est présenté sur la figure suivante.



*Figure 1. Territoire du SYVADEC en 2021 : en vert foncé figurent les collectivités adhérentes, en vert clair les collectivités partiellement adhérentes.*

## 1.2. Contexte de l'étude

Afin de suivre et de mesurer l'impact des actions de prévention et de gestion des déchets menées par le SYVADEC et ses collectivités adhérentes, une première campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles (OMR) et du tout-venant (TV) des déchèteries a été organisée en 2010. Dérivée du MODECOM, la méthodologie a par la suite été reprise lors de plusieurs opérations menées en régie par le service valorisation du syndicat, de 2011 à 2014. Pour cette période, seules les OMR ont été caractérisées.

En 2015, une nouvelle campagne de caractérisation des OMR et du tout-venant de déchèterie a été organisée avec pour objectifs :

- d'élargir le référentiel d'étude pour gagner en représentativité territoriale ;
- d'appliquer une **méthodologie** préconisée par les normes françaises et le référentiel **CARADEME** (ADEME, 2014).

Dans cette continuité, le SYVADEC s'est engagé dans la réalisation de 3 campagnes de caractérisation annuelles, de 2016 à 2018, réalisées par ECOGEOS, puis dans 3 nouvelles campagnes de 2019 à 2021.

### 1.3. Objectifs de l'étude

Les objectifs des campagnes de caractérisation des OMR et du tout-venant de déchèterie sont les suivants :

- Établir un état des lieux de la **composition** qualitative et quantitative moyenne des ordures ménagères résiduelles et du tout-venant **extrapolé à l'ensemble du territoire** ;
- Déterminer la part des déchets pouvant faire l'objet d'**actions de prévention** et/ou de **valorisation** dans les OMR le TV de déchèterie ;
- Déterminer et évaluer l'impact de la **saisonnalité** (et notamment du tourisme) sur la composition des OMR et du TV de déchèterie grâce à des campagnes réalisées en été et en automne ;
- Évaluer l'**efficacité des opérations de prévention** effectuées sur le territoire (promotion du compostage domestique, opérations de communication...);
- Confronter et **comparer les résultats** à ceux des précédentes campagnes pour tous les flux.

### 1.4. Contenu du rapport

Depuis 2016, deux campagnes de caractérisations sont réalisées annuellement par ECOGEOS sur le territoire du SYVADEC : l'une en haute saison touristique, l'autre en basse saison touristique. Les résultats de la campagne de caractérisation 2021 sont comparés à ceux des deux années précédentes (2019 et 2020) afin de faciliter la lecture des graphiques.

*Tableau 2. Campagnes réalisées dans le cadre de l'étude.*

| Campagnes | Haute saison | Basse saison |
|-----------|--------------|--------------|
| 2016      | Septembre    | Décembre     |
| 2017      | Juillet      | Octobre      |
| 2018      | Juin/Juillet | Octobre      |
| 2019      | Juillet      | Octobre      |
| 2020      | Juillet      | Décembre     |
| 2021      | Juillet      | Octobre      |

**Ce rapport présente les résultats des 2 campagnes de caractérisations effectuées en 2021 sur le territoire du SYVADEC.** Il présente :

- la composition du gisement annuel 2021 d'OMR sur l'ensemble du territoire et la comparaison avec les années précédentes, les spécificités relatives aux différents EPCI, l'impact de la saisonnalité,
- la composition des bennes de tout-venant caractérisées,
- les performances de collecte sélective du territoire.



## 2. Plans d'échantillonnage et méthodologies de caractérisation

### 2.1. Plan d'échantillonnage des OMR

Le plan d'échantillonnage des OMR a été établi par le SYVADEC au vu des objectifs de l'étude, des critères d'échantillonnage choisis et de sa représentativité à l'échelle du territoire. Il suit globalement les plans d'échantillonnage des campagnes de caractérisation précédentes, de manière à favoriser leur comparabilité.

Ce plan d'échantillonnage est basé sur la répartition des échantillons sur l'ensemble du territoire du SYVADEC, selon deux critères :

- le **type de secteur** : deux typologies principales ont été définies sur le territoire :
  - un secteur « Urbain et commercial », qui représente 67,3 % (Source : INSEE 2014) des tonnages collectés sur le territoire (CAB, CAPA et CCSV) ;
  - et un secteur « Rural et Touristique », représentant les 32,7 % restant (CCSC, 4C, CCCB, CCIRB).
- les **intercommunalités** : en effet, des différences de population et de gestion des déchets entre les différents EPCI impactent la production des déchets ménagers.

À titre d'information, le tableau suivant présente les équipements et services disponibles sur les principaux EPCI du territoire en 2021.

*Tableau 3. Équipements et services disponibles sur les territoires en 2021.*

|     | Déchèteries       | Quais de transfert OM / ISDND                | Tri sélectif  | Composteurs individuels distribués depuis 2010 | Bornes Textiles |
|-----|-------------------|--|---|--|-----------------|
| CAB | Arinella (Bastia) | Teghime (quai de transfert, gestion SYVADEC) | <p><b>Emballages</b> : bacs en PAP et PAV, sacs jaunes et colonnes enterrées sur le centre-ville de Bastia</p> <p><b>Papier</b> : PAV (colonnes aériennes et conteneurs enterrés sur Bastia) et PAP pour les professionnels</p> <p><b>Verre</b> : PAV (colonnes aériennes et conteneurs enterrés sur Bastia)</p> <p><b>Cartons</b> : PAP pour les professionnels en bacs et vrac en centre-ville et compacteur enterré en centre-ville de Bastia</p> <p><b>Biodéchets</b> : PAP pour 50 gros producteurs et PAP sur le secteur Furiani pour les particuliers depuis août 2017. Déploiement en cours sur Bastia.</p> | 2 607<br>+ 5 collectifs                        | 25              |

|                    | Déchèteries                      | Quais de transfert OM / ISDND                               | Tri sélectif  | Composteurs individuels distribués depuis 2010 | Bornes Textiles |
|--------------------|----------------------------------|---|---|--|-----------------|
| CAPA               | Stiletto (Ajaccio)               | Environnement Service (quai de transfert, gestion privée)   | <b>Emballages</b> : PAP (bacs et sacs en centre-ville d'Ajaccio) + PAV<br><b>Papier</b> : PAP (colonnes aériennes, conteneurs enterrés et semi-enterrés) et PAP pour les professionnels (administrations)<br><b>Verre</b> : PAP (colonnes aériennes, conteneurs enterrés et semi-enterrés) et PAP pour les professionnels<br><b>Cartons</b> : collecte en vrac pour les professionnels et bornes PAV pour les particuliers<br><b>Biodéchets</b> : début de la collecte des gros producteurs de l'Amirauté en mars 2020  | 7 196<br>+ 8 collectifs                        | 38              |
| Sartenais Valinco  | Viggianello Moca-Croce           | Viggianello (CSDND, gestion privée)                         | <b>Emballages</b> : PAP (bacs) + PAV<br><b>Papier</b> : PAP, collecte PAP pour les administrations<br><b>Verre</b> : PAP + PAP pour les professionnels<br><b>Cartons</b> : PAP (bacs grillagés) et vrac pour les professionnels (+ qq particuliers)   | 1 833<br>+ 3 collectifs                        | 8               |
| Sud Corse          | Porto Vecchio, Bonifacio, Figari | Porto Vecchio (quai de transfert, gestion SYVADEC)          | <b>Emballages</b> : PAP (colonnes aériennes, conteneurs enterrés et semi-enterrés) + PAP pour les particuliers<br><b>Papier</b> : PAP (colonnes aériennes, conteneurs enterrés et semi-enterrés)<br><b>Verre</b> : PAP (colonnes aériennes, conteneurs enterrés et semi-enterrés) + PAP pour les professionnels<br><b>Cartons</b> : collecte pour les professionnels, ouverte aux particuliers (bacs et colonnes aériennes)<br><b>Biodéchets</b> : tournées de collecte PAP   | 4 072<br>+ 4 collectifs                        | 13              |
| Calvi Balagne      | Notre Dame de la Serra           | Notre Dame de la Serra (quai de transfert, gestion SYVADEC) | <b>Emballages</b> : PAP (bacs et expérimentation en sacs sur 7 communes test) + PAV<br><b>Papier</b> : PAP (expérimentation bacs / sacs sur 11 communes test) + PAV, administrations et professionnels collectés en même temps que les particuliers en PAP<br><b>Verre</b> : PAP, PAP pour les professionnels et expérimentation PAP bacs / sacs sur 11 communes test<br><b>Cartons</b> : PAP (bacs grillagés), PAP pour les professionnels et expérimentation PAP sur 11 communes test<br><b>Biodéchets</b> : PAP pour 231 producteurs et mise en place 2017 collecte PAP secteur Galeria pour 10 particuliers, expérimentation PAP sur 11 communes test | 1 258<br>+ 7 collectifs                        | 16              |
| Centre Corse       | Corte                            | Quai de transfert de Corte                                  | <b>Emballages</b> : PAV<br><b>Papier</b> : PAP<br><b>Verre</b> : PAP + PAP pour les professionnels<br><b>Biodéchets</b> : PAP bac pour 12 gros producteurs du territoire et 500 ménages   | 866<br>+ 4 collectifs                          | 6               |
| Ile Rousse Balagne | Pietralba Ile Rousse             | Monticello  | <b>Emballages</b> : PAP (bacs) + PAV<br><b>Papier</b> : PAP (bacs) + PAV<br><b>Verre</b> : PAP (bacs) + PAV<br><b>Cartons</b> : PAP (bacs grillagés) et PAP pour les professionnels<br><b>Biodéchets</b> : PAP pour les particuliers, PAP et PAV pour les professionnels  | 1 124<br>+ 7 collectifs                        | 6               |

Au total, **38 échantillons d'OMR** (soit 19 par campagne) ont été caractérisés en 2021. Le tableau ci-dessous présente les secteurs et sous-secteurs (EPCI) échantillonnés et leurs poids relatifs par rapport à la population municipale 2021. Le nombre d'échantillons caractérisés par campagne pour chaque EPCI est également indiqué.

*Tableau 4. Poids des secteurs par rapport à la population municipale 2021 - représentativité au sein de l'étude et nombre d'échantillons caractérisés par campagne.*

| Secteur              | EPCI                           | Population municipale 2021 | Contribution sous-secteur/ pop INSEE 2021 | Contribution du secteur | Poids des sous-secteurs - représentativité au sein de l'étude | Nb d'éch. |
|----------------------|--------------------------------|----------------------------|---|-------------------------|---|-----------|
| Urbain et commercial | CA de Bastia (CAB)             | 61 691                     | 38,3%                                     | 67,3 %                  | 25,8%   | 3         |
|                      | CA du Pays Ajaccien (CAPA)     | 87 726                     | 54,5%                                     |                         | 36,7%   | 5         |
|                      | CC du Sartonais-Valinco (CCSV) | 11 498                     | 7,1%                                      |                         | 4,8%  | 2         |
| Rural et touristique | CC du Sud Corse (CCSC)         | 21 003                     | 39,1%                                     | 32,7 %                  | 12,8%   | 3         |
|                      | CC Centre Corse (4C)           | 9 820                      | 18,3%                                     |                         | 6,0%  | 2         |
|                      | CC de Calvi Balagne (CCCB)     | 12 334                     | 23,0%                                     |                         | 7,5%  | 2         |
|                      | CC Ile Rousse Balagne (CCIRB)  | 10 522                     | 19,6%                                     |                         | 6,4%  | 2         |

Au sein des différents EPCI (7 EPCI représentés), des échantillons sont sélectionnés sur la base de leur représentativité du sous-secteur. Leur nombre au sein des EPCI varie en fonction du poids du sous-secteur. Ainsi, 5 échantillons ont été prélevés pour la CAPA, qui représente 37 % de la population, contre seulement 2 pour les collectivités représentant moins de 10 % de la population du SYVADEC. Par ailleurs, une pondération est appliquée à chaque échantillon pour rendre compte de son poids dans la moyenne territoriale, sur la base des tonnages collectés (cf. Tableau 5 ci-après). À titre d'exemple, une pondération de 8,5 % est appliquée à l'échantillon de la CAPA en provenance d'Afa pour le calcul de la moyenne de la CAPA.

En 2017, la CC 5 Pieve a fusionné avec la CC Ile Rousse pour former la nouvelle intercommunalité Ile Rousse Balagne (CCIRB). En 2018 et 2019, le seul échantillon caractérisé sur la CCIRB ne représentait que 13 % des tonnages de cette intercommunalité. C'est pourquoi en 2020 et 2021, un deuxième échantillon a été caractérisé pour cette intercommunalité concernant la commune d'Ile Rousse. Les résultats des deux échantillons sont extrapolés à l'intégralité du territoire de la collectivité.

Tableau 5. Plan d'échantillonnage OMR et pondération au sein des sous-secteurs (Source : SYVADEC).

| EPCI                                      | Communes / Secteurs | Tournées échantillonnées   | Contribution tournées / secteurs OMR | Pondération entre tournées |
|---|---------------------|--|--------------------------------------|----------------------------|
| CAPA                                      | Mezzavia            | Vazzino  | 8,2%                                 | 31,4%                      |
|   | Ajaccio             | Sanguinaires   | 7,2%                                 | 27,6%                      |
|   | Alata/Appietto      | Alata/Appietto   | 1,6%                                 | 6,1%                       |
|   | Afa                 | Afa  | 2,2%                                 | 8,5%                       |
|   | Ajaccio             | Cannes/Salines   | 6,8%                                 | 26,3%                      |
| <b>Représentativité CAPA</b>              |                     |  | <b>26,0%</b>                         |                            |
| Sartenais Valinco                         | Sartène             | Centre-ville + abords  | 28,0%                                | 41,8%                      |
|   | Propriano           | Centre-ville + abords  | 33,0%                                | 49,3%                      |
|   | Taravo              | La Rocca (Viggianello, Arbellara, Granca, Fozzano, Foce, Santa Maria Figaniella) | 6,0%                                 | 9,0%                       |
| <b>Représentativité Sartenais Valinco</b> |                     |  | <b>67,0%</b>                         |                            |
| CAB                                       | Bastia              | Centre-ville / boulevard Paoli (Tournée 20h-00h)                                 | 12,2%                                | 35,7%                      |
|   | Bastia              | Montesoro  | 12,8%                                | 37,6%                      |
|   | Furiani             | Furiani - secteur la Rocade (Tournée 05h - 09h)                                  | 9,1%                                 | 26,7%                      |
| <b>Représentativité CAB</b>               |                     |  | <b>34,1%</b>                         |                            |
| Sud Corse                                 | Porto Vecchio       | "Centre-ville" PoVo  | 7,5%                                 | 20,3%                      |
|   | Porto Vecchio       | Les plages (tournée HS) et 4 chemins PoVo (tournée BS)                           | 29,3%                                | 79,7%                      |
| <b>Représentativité Sud Corse</b>         |                     |  | <b>36,8%</b>                         |                            |
| Ile Rousse Balagne                        | Belgodère           | Belgodère - village du haut  | 11,0%                                | 25,0%                      |
|   | Ile Rousse          | Ile Rousse Centre  | 33,0%                                | 75,0%                      |
| <b>Représentativité CCIRB</b>             |                     |  | <b>44,0%</b>                         |                            |
| Calvi Balagne                             | Calvi               | Calvi Centre-ville   | 45,0%                                | 90,0%                      |
|   | Galéria             | Galéria  | 5,0%                                 | 10,0%                      |
| <b>Représentativité Calvi Balagne</b>     |                     |  | <b>50,0%</b>                         |                            |
| Centre Corse                              | Corte               | Corte, bas de la ville   | 38,4%                                | 56,8%                      |
|   | Corte               | Corte, haut de la ville  | 29,2%                                | 43,2%                      |
| <b>Représentativité Centre Corse</b>      |                     |  | <b>67,7%</b>                         |                            |

## 2.2. Plan d'échantillonnage du TV de déchèterie

En 2021, 4 bennes de TV ont été échantillonnées par campagne, en provenance des déchèteries suivantes :

- **Déchèterie du Stiletto (CAPA)** : 3 267 tonnes de TV collectées en 2021 (+ 0 % par rapport à 2020) ;
- **Déchèterie de l'Arinella (CAB)** : 3 079 tonnes de TV collectées en 2021 (+ 4 % par rapport à 2020) ;
- **Déchèterie de Porto Vecchio (CCSC)** : 888 tonnes de TV collectées en 2021 (- 42 % par rapport à 2020) ;
- **Déchèterie de Viggianello (CCSV)** : 1 452 tonnes de TV collectées en 2021 (+ 15 % par rapport à 2020).

**Remarque** : Les tonnages de tout-venant collectés en déchèterie, qui avaient diminué entre 2019 et 2020, semblent se stabiliser voire repartir à la hausse sur la déchèterie de Viggianello. L'importante diminution du tonnage de TV sur la déchèterie de Porto Vecchio est liée à la mise en place d'une benne bois sur cette déchèterie, qui a permis de capter le flux de bois traité qui partait au sein du flux de tout-venant auparavant.

Les déchèteries de Stiletto et de l'Arinella avaient déjà été caractérisées en 2018 et 2019, alors que celle de Viggianello n'a été caractérisée qu'à partir de 2019 et que celle de Porto Vecchio est caractérisée depuis 2020 en remplacement de celle de Sainte Lucie de Porto Vecchio caractérisée les années précédentes.

*Tableau 6. Plan de prélèvement des bennes de TV en 2021 et caractéristiques des déchèteries.*

|   | CAPA   |          | CAB   |          | CCSC  |          | CCSV   |          |
|---|--|----------|---|----------|---|----------|--|----------|
| <b>Caractéristiques de la benne échantillonnée</b>              |  |          |   |          |   |          |  |          |
| <b>Provenance</b>   | <b>Le Stiletto (Ajaccio)</b>   |          | <b>L'Arinella (Bastia)</b>  |          | <b>Porto Vecchio</b>  |          | <b>Viggianello</b>   |          |
| <b>Saison</b>   | HS   | BS       | HS  | BS       | HS  | BS       | HS   | BS       |
| <b>Tonnage benne</b>  | 920  | 2,520    | 4,640   | 5,340    | 3,600   | 4,640    | 4,960  | 3,260    |
| <b>Dates</b>  | 26/07/21   | 04/10/21 | 03/08/21  | 12/10/21 | 02/08/21  | 08/10/21 | 28/07/21   | 06/10/21 |
| <b>Filières présentes en déchèterie</b>                         |  |          |   |          |   |          |  |          |
| <b>Tout-venant</b>  | Avant 2010   |          | Avant 2010  |          | 2020 <sup>1</sup>   |          | Avant 2010   |          |
| <b>Ferrailles</b>   | Avant 2010   |          | Avant 2010  |          | 2020 <sup>1</sup>   |          | Avant 2010   |          |
| <b>Bois</b>   | <b>Pas de benne bois</b>   |          | Avant 2010  |          | 2020 <sup>1</sup>   |          | <b>Pas de benne bois</b>   |          |
| <b>Végétaux</b>   | Avant 2010   |          | Avant 2010  |          | 2020 <sup>1</sup>   |          | Avant 2010   |          |
| <b>Cartons</b>  | Avant 2010   |          | Avant 2010  |          | 2020 <sup>1</sup>   |          | Avant 2010   |          |
| <b>Meubles (DEA)</b>  | 2014   |          | 2014  |          | 2014  |          | 2014   |          |
| <b>DEEE</b>   | 1 benne GEHF /<br>1 benne GEF /<br>1 benne PAM / Pallox<br>pour les Écrans<br>Avant 2010 |          | 1 benne GEHF /<br>1 benne GEF / 1 benne<br>PAM + écrans en<br>mélange<br>Avant 2010 |          | 1 benne recevant les 4<br>flux GEHF / GEF / PAM<br>/ Écrans<br>en mélange<br>Avant 2010 |          | 1 benne GEHF /<br>1 benne GEF / PAM +<br>écrans en mélange<br>Avant 2010   |          |
| <b>DDS</b>  | 2013<br>Uniformisation des<br>flux en janvier 2014<br>(convention Eco-DDS)               |          | 2012<br>Uniformisation des<br>flux en janvier 2014<br>(convention Eco-DDS)          |          | 2013<br>Uniformisation des<br>flux en janvier 2014<br>(convention Eco-DDS)              |          | 2013<br>Uniformisation des flux<br>en janvier 2014<br>(convention Eco-DDS) |          |
| <b>Huiles noires et<br/>Huiles<br/>alimentaires<br/>usagées</b> | Janvier 2020   |          | Janvier 2020  |          | Avril 2020  |          | Janvier 2020   |          |
| <b>Bouteilles de gaz<br/>consignées</b>                         | Janvier 2020   |          | Janvier 2020  |          | Avril 2020  |          | Janvier 2020   |          |
| <b>Piles</b>  | Avant 2010   |          | Avant 2010  |          | Avant 2010  |          | Avant 2010   |          |
| <b>Lampes</b>   | Avant 2010   |          | Avant 2010  |          | Avant 2010  |          | Avant 2010   |          |

<sup>1</sup> La déchèterie était sous gestion de la CCSC jusqu'au 31/12/2019. Les filières hors REP étaient déjà présentes avant cette date et étaient prises en charge par la CCSC. Les Filières REP ont été installées en coopération avec la CCSC et le SVYADEC aux dates indiquées.

|                   | CAPA                              | CAB   | CCSC                              | CCSV                              |
|-------------------|-----------------------------------|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Textiles (TLC)    | 1 borne textile installée en 2013 | Bornes retirées en 2013 (vandalisme), réinstallées fin 2016 | 1 borne textile installée en 2013 | 1 borne textile installée en 2013 |
| Gravats           | Fin 2016                          | Fin 2016  | Juin 2020 <sup>1</sup>            | Fin 2016                          |
| Pneumatiques      | Janvier 2021                      | Février 2019  | Juin 2020                         | Février 2019                      |
| Bouteilles de gaz | 2020                              | 2020  | 2020                              | 2020                              |

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, Porto-Vecchio a intégré le réseau des déchèteries du SYVADEC. Les filières hors REP relèvent toutes de la gestion du SYVADEC sur cette déchèterie.

En l'absence de filière bois dans la partie sud de la Corse, les déchèteries du Stiletto et de Viggianello ne possèdent pas de benne dédiée à ce matériau, qui est positionné en TV. Cependant, pour ces deux déchèteries, le TV fait l'objet d'un marché de réception, tri et valorisation. Par conséquent, le bois est donc bien recyclé/valorisé via cette prestation.

La collecte des pneumatiques a été mise en place progressivement sur les déchèteries du territoire : en février 2019 sur L'Arinella et Viggianello, en juin 2020 sur Porto Vecchio et en janvier 2021 sur Le Stiletto.

Parmi les déchets dangereux, la filière Eco-DDS collecte uniquement les DDS correspondant aux critères décrits dans les consignes (basées sur un volume et/ou poids seuil par type de flux). Les cartouches d'encre sont également collectées sur les déchèteries. Par ailleurs, depuis 2020, deux nouvelles filières ont été mises en place sur les déchèteries du SYVADEC :

- les huiles noires (minérales) et les huiles alimentaires usagées sont acceptées à condition que les bidons soient inférieurs à 5L,
- les bouteilles de gaz vides type propane et butane, appartenant à BUTAGAZ, PRIMAGAZ, ANTARGAZ et CAMPING-GAZ.

Les autres déchets dangereux (DASRI, MNU, DDS hors champs Eco-DDS, autres bouteilles de gaz, extincteurs...) sont strictement interdits sur les déchèteries et devraient être refusés. Il existe en effet des filières de collecte hors déchèterie :

- Les médicaments non utilisés (MNU) et DASRI sont collectés en pharmacie ;
- Les huiles et autres DDS sont collectés par 2 entreprises agréées en Corse ;
- Les extincteurs vers les fournisseurs locaux.

## 2.3. Organisation générale

Les campagnes de caractérisation se sont déroulées aux dates suivantes :

- **Campagne estivale (HS)** : du 26/07/2021 au 04/08/2021 ;
- **Campagne hiver (BS)** : du 04/10/2021 au 13/10/2021.

Les échantillonnages d'OMR se sont déroulés sur différents sites de transfert du SYVADEC (cf. figure ci-contre) et le tri des échantillons s'est systématiquement déroulé sur le quai de transfert Teghime à Bastia.

Les caractérisations des bennes de tout-venant issues des déchèteries du Stiletto (CAPA), de Viggianello (CCSV), de L'Arinella (CAB) et de Porto Vecchio (CCSC) se sont déroulées sur les sites d'Environnement Services à Ajaccio et à Borgo, du SYVADEC à Viggianello et de la STOC à Prunelli di Fiumorbu, pour les fractions grossières et sur le quai de transfert d'ordures ménagères de Teghime pour les fractions < 400 mm.

La plupart des échantillonnages se sont déroulés en extérieur, avec des conditions météorologiques correctes, avec un impact non significatif sur les résultats des caractérisations réalisées.



Figure 2. Localisation des différents sites d'échantillonnage et de tri.

## 2.4. Méthodologies d'échantillonnage et de caractérisation normalisées



L'emploi de méthodologies normalisées permet :

- **une représentativité des résultats** par rapport au territoire étudié ;
- **une reproductibilité de l'analyse** sur des campagnes ultérieures ;
- **une comparabilité des résultats** obtenus avec les données de référence nationales (campagne MODECOM nationale 2007 et 2017), avec les résultats d'autres collectivités et avec des campagnes précédentes ou ultérieures réalisées sur le même territoire.

Afin de garantir la fiabilité des résultats et de pouvoir les comparer à ceux obtenus lors des campagnes précédentes ainsi qu'à l'échelle nationale, les campagnes de caractérisation ont été réalisées selon les normes en vigueur (présentées dans le tableau ci-dessous) tout en prenant en compte les préconisations du **guide CARADEME** (ADEME, 2014 - *Guide pour la réalisation de campagnes de caractérisation des DMA*).

*Tableau 7. Normes suivies pour les opérations de caractérisation des flux d'OMR et de TV.*

| Flux | Établissement du planning d'échantillonnage   | Échantillonnage   | Caractérisation   |
|------|---|---|---|
| OMR  | NF EN 14 899<br><i>Procédure-cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'échantillonnage</i><br>Avril 2006 | NF X30-413<br><i>Constitution d'un échantillon de déchets ménagers et assimilés contenus dans une BOM</i><br>Avril 2006 | NF X30-408<br><i>Méthode de caractérisation - Analyse sur produit brut</i><br>Novembre 2020 |
| TV   |   | XP X30-484<br><i>Caractérisation de déchets ménagers issus d'une benne de déchèterie</i><br>Décembre 2020               |   |

## 2.5. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation des OMR

Les bennes présélectionnées sont acheminées sur le lieu d'échantillonnage après la réalisation de leur circuit de collecte classique et leur contenu est déversé au sol. Pour chaque échantillon, la date et l'heure du prélèvement ainsi que la provenance sont répertoriés dans une fiche de saisie.

L'échantillonnage et la caractérisation sont réalisés selon les normes précédemment citées. Cette méthodologie est présentée de façon succincte ci-après.

*Tableau 8. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation des OMR.*

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Dépotage de la benne</b></p> <p>Contenu de la benne déposé au sol sur une zone bétonnée.</p> |  |
|--|--|

**Prélèvement de l'échantillon primaire de 500 kg**

Prélèvements aléatoires successifs à l'aide d'un engin avec grappin jusqu'à obtention de l'échantillon primaire de 500 kg.



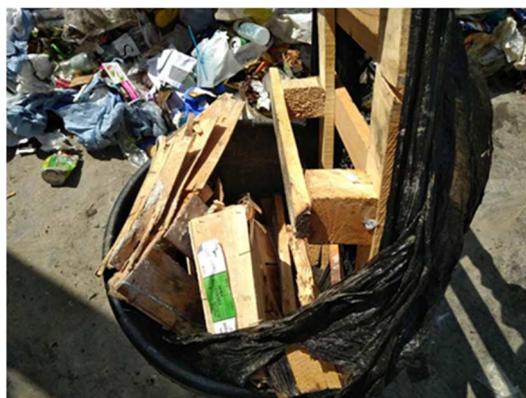
**Ouverture des sacs de collecte**

Ouverture et vidage au sol des sacs de collecte.



**Retrait des hétéroclites**

Retrait, tri et pesée des éléments hétéroclites (éléments apportant de l'hétérogénéité à l'échantillon, particulièrement lourds ou volumineux).



**Prélèvement de l'échantillon secondaire de 125 kg**

Homogénéisation et quartage de l'échantillon primaire effectué à l'aide de la chargeuse.



|   |  |
|---|--|
| <p><b>Criblage et caractérisation de l'échantillon secondaire de 125 kg : tri de la fraction &gt; 100 mm</b></p> <p>Criblage des OMR à 100 et 20 mm avec tri et pesées par catégorie et sous-catégorie selon la grille de tri définie avec le SEIOM</p> |    |
| <p><b>Tri de la fraction 20 – 100 mm</b></p> <p>Prélèvement de 7 kg de la fraction comprise entre 20 et 100 mm puis tri et pesée par sous-catégorie.</p>  |    |
| <p><b>Pesée des fines</b></p> <p>Pesée des éléments fins, inférieurs à 20 mm.</p>   |  |

La **grille de tri** suivie lors de la caractérisation est présentée dans le tableau ci-après. Elle se compose de 13 catégories et 49 sous-catégories.

Tableau 9. Grille de tri : catégories et sous-catégories de déchets triés.

| Catégories OMR                 | Sous-catégories OMR  |
|--------------------------------|--|
| 01. Putrescibles               | 01.01.01 Déchets alimentaires compostables<br>01.01.02 Déchets alimentaires non compostables<br>01.01.03 Emballages ouverts<br>01.02 Aliments non déballés<br>01.03 Déchets de jardin<br>01.04 Autres putrescibles   |
| 02. Papiers                    | 02.01 Emballages papiers<br>02.02 Journaux, revues, magazines<br>02.03 Imprimés publicitaires<br>02.04 Papiers bureautiques<br>02.05.01 Autres papiers recyclables<br>02.05.01 Autres papiers non recyclables  |
| 03. Cartons                    | 03.01 Emballages cartons plats<br>03.02 Emballages cartons ondulés<br>03.03.01 Autres cartons recyclables<br>03.03.02 Autres cartons non recyclables   |
| 04. Composites                 | 04.01 Briques ELA<br>04.02 PAM<br>04.03 Autres emballages composites   |
| 05. Textiles                   | 05.01.01 Vêtement et tissus en bon état<br>05.01.02 Autres textiles  |
| 06. Textiles sanitaires        | 06.01 Fraction hygiénique<br>06.02 Fraction papiers souillés   |
| 07. Plastiques                 | 07.01.01 Sacs de collecte<br>07.01.02 Emballages souples<br>07.02 Bouteilles et flacons<br>07.03.01 Emballages pl. rigides<br>07.03.02 PSE<br>07.04 Autres plastiques  |
| 08. Combustibles non classés   | 08.01 Emballages en bois<br>08.02.01 Chaussures bon état<br>08.02.02 Maroquinerie bon état<br>08.02.03 Autres combustibles   |
| 09. Verre                      | 09.01 Emballages en verre<br>09.02 Autres verres   |
| 10. Métaux                     | 10.01 Emballages métaux ferreux<br>10.02 Emballages aluminium<br>10.03 Autres métaux   |
| 11. Incombustibles non classés | 11.01 Tous incombustibles  |
| 12. DMS                        | 12.01 Déchets diffus spécifiques<br>12.02 Tubes fluorescents et ampoules basse consommation<br>12.03 Piles et accumulateurs<br>12.04 Cartouches d'impression<br>12.05 Batterie de voiture<br>12.06 DASRI<br>12.07 Médicaments non utilisés<br>12.08 Bouteilles/cartouches de gaz<br>12.09 Autres déchets ménagers spéciaux |
| 13. Fines                      | 13.01 Éléments fins < 20 mm  |

Cette grille de tri présente des adaptations par rapport à la norme NF X30-408 afin de garder une certaine **comparabilité** par rapport aux campagnes de caractérisation précédentes et pour **affiner** les sous-catégories en fonction des objectifs de l'étude, des actions locales de prévention (en place ou prévues) et des consignes de tri territoriales.

## 2.6. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation du TV

L'échantillonnage et le tri de la fraction > 400 mm des bennes de déchèterie ont été réalisés sur une zone située en extérieur pour les quatre déchèteries. Les échantillons de la fraction < 400 mm des 4 bennes ont été rapatriés sur le site de Teghime pour être triés sur le crible.

Conformément à la norme **XP X30-484**, la caractérisation porte sur **l'intégralité** de chaque benne. La méthodologie suivie est illustrée dans le tableau suivant.

*Tableau 10. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation du TV.*

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Dépotage de la benne</b></p> <p>Contenu de la benne dépoté au sol.</p>   |    |
| <p><b>Caractérisation des éléments supérieur à 400 mm</b></p> <p>Tri et pesée des éléments &gt; 400 mm sur les bennes de déchèterie.</p>   |   |
| <p><b>Homogénéisation et échantillonnage de la fraction inférieure à 400 mm</b></p> <p>La fraction &lt; 400 mm est homogénéisée à l'aide du grappin puis un échantillon de 250 kg minimum est constitué à partir de plusieurs prélèvements successifs.</p> |  |
| <p><b>Criblage à 100 mm</b></p> <p>Criblage de l'échantillon de 250 kg à 100 mm.</p> <p>Tri et pesées par catégories et sous-catégories des éléments supérieurs à 100 mm (fraction 100-400 mm).</p> <p>Pesée des éléments fins, inférieurs à 100 mm.</p>   |  |

La grille de tri retenue pour la caractérisation des bennes de déchèterie est présentée dans le tableau ci-dessous.

*Tableau 11. Grille de tri des bennes de TV de déchèterie.*

| Catégories                     | Sous-catégories  |
|--------------------------------|--|
| 01. Déchets putrescibles       | 01.01 Déchets Alimentaires<br>01.02 Déchets de jardin<br>01.03 Autres déchets putrescibles   |
| 02. Papiers                    | 02.01 Livres<br>02.02 JRM<br>02.03 Papiers bureautique<br>02.04 Autres papiers recyclables<br>02.05 Autres papiers non recyclables   |
| 03. Cartons                    | 03.01 Cartons plats<br>03.02 Cartons ondulés<br>03.03 Autres cartons   |
| 04. Composites                 | 04.01 DEEE<br>04.02 Câbles électriques<br>04.03 Matelas<br>04.04 Mobiliers tapissés<br>04.05 Briques ELA<br>04.06 Autres composites  |
| 05. Textiles                   | 05.01 Textiles (hors ameublement)<br>05.02 Textiles d'ameublement<br>05.03 Autres textiles   |
| 06. Textiles sanitaires        | 06.01 Textiles sanitaires  |
| 07. Plastiques                 | 07.01.01 Bouteilles et flacons<br>07.01.02 Plastiques rigides<br>07.02.01 Plastiques souples recyclables<br>07.02.02 Plastiques souples non recyclables<br>07.03 Mobiliers plastiques<br>07.04.01 Polystyrène valorisable<br>07.04.02 Polystyrène non valorisable<br>07.05 Mousses |
| 08. Combustibles               | 08.01 Bois traité<br>08.02 Bois non traité<br>08.03 Bois non transformé biomasse<br>08.04 Mobiliers hors plastiques et tapissés<br>08.05 Pneumatiques<br>08.06.01 Articles de literie rembourrés<br>08.06.02 Autres combustibles   |
| 09. Verre                      | 09.01 Verre d'emballage<br>09.02 Autre verre   |
| 10. Métaux                     | 10.01 Emballages métalliques<br>10.02 Ferreux<br>10.03 Non ferreux<br>10.04 Mobiliers métalliques  |
| 11. Incombustibles non classés | 11.01.01 Plaques Placoplatre (y compris avec PSE)<br>11.01.02 Autres produits contenant du plâtre<br>11.02 Gravats<br>11.03 Laines minérales<br>11.04 Mobiliers incombustibles<br>11.05 Autres incombustibles non classés  |

| Catégories                    | Sous-catégories                                    |
|-------------------------------|--|
| 12. Déchets dangereux (DMS)   | 12.01.01 Déchets Diffus Spécifiques champs Eco-DDS |
|                               | 12.01.02 DDS hors champs Eco-DDS                   |
|                               | 12.02 Tubes fluorescents et lampes BC              |
|                               | 12.03 Piles et accumulateurs                       |
|                               | 12.04 Déchets d'activités de soin perforants       |
|                               | 12.05 Huiles minérales                             |
|                               | 12.06 Huiles alimentaires                          |
|                               | 12.07 Cartouches d'impression                      |
|                               | 12.08 Extincteurs                                  |
|                               | 12.09 Cartouches de gaz                            |
|                               | 12.10 Bouteilles de gaz                            |
|                               | 12.11 Médicaments non utilisés                     |
| 12.12 Autres déchets spéciaux |  |
| 13. Fraction < 100 mm         | 13.01 Fraction < 100 mm                            |

La catégorie **réemploi** ajoutée en 2019 par rapport à la norme a été abandonnée en 2020. En effet, la méthodologie employée (caractérisation en bennes après dépôt par les usagers) n'est pas adaptée à la détermination des éléments réemployables. Lors du dépôt des déchets dans les bennes, certains éléments peuvent être abimés et il n'est pas possible de déterminer leur état avant dépôt. Par ailleurs, le compactage des bennes contribue à augmenter le taux de casse et par conséquent diminuer le potentiel de réemploi des déchets caractérisés.

Des sous-catégories ont été ajoutées en 2020 afin d'obtenir plus d'informations sur certains DMS : la sous-catégorie « 12.08 Bouteilles/cartouches de gaz » des années précédentes a été subdivisée en « 12.08 Extincteurs », « 12.09 Cartouches de gaz » et « 12.10 Bouteilles de gaz ».



# 3. Caractérisation des OMR

## 3.1. Méthodologie d'analyse des données

### 3.1.1. Calcul de moyennes par sous-secteur et d'une moyenne territoriale

Les résultats de caractérisation des OMR, calculés pour chaque échantillon en intégrant les compositions des différentes fractions de déchets (« > 100 mm », « 20-100 mm » et « < 20 mm ») sont exprimés en pourcentage de masse humide et regroupés pour chaque flux dans le fichier Excel joint au rapport.

Pour chaque campagne, la **composition moyenne**, l'intervalle de confiance à 95 % (IC 95 %) et les valeurs minimales et maximales sont calculés **par sous-secteur (EPCI)** sur la base des pondérations par échantillon présentées dans le Tableau 5. Ces compositions moyennes sont présentées dans le tableau Excel annexé au présent rapport.

A partir de ces compositions moyennes par sous-secteur, une **moyenne territoriale saisonnière pondérée** est calculée sur la base des pondérations présentées dans le Tableau 12.

Enfin, une **composition annuelle** est calculée, sur la base des pondérations correspondant aux poids respectifs de chaque saison. Pour cela, la durée de la saison touristique est estimée à partir des tonnages mensuels d'OMR collectés en 2021 (cf. figure ci-dessous).

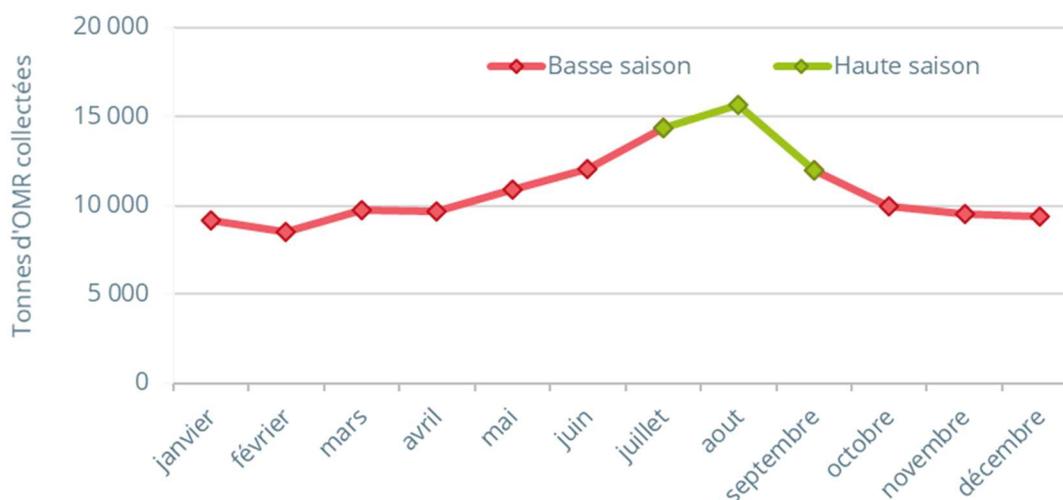


Figure 3. Évolution mensuelle des tonnages d'OMR collectées en 2021.

Les pondérations appliquées sont présentées ci-après.

*Tableau 12. Pondérations saisonnières pour le calcul de la moyenne annuelle.*

|                            | Haute saison                    | Basse Saison | TOTAL 2021 |
|----------------------------|---------------------------------|--------------|------------|
| Durée estimée              | 3 mois<br>(juillet à septembre) | 9 mois       | 12 mois    |
| OMR collectées             | 42 077                          | 88 966       | 131 043    |
| Pondération correspondante | 32 %                            | 68 %         |            |
| Ratio (kg/hab./mois)       | 41,4                            | 29,2         | 32,3       |
| Ratio (kg/hab./an)         | 497                             | 350          | 387        |

### 3.1.2. Classement des OMR selon leur potentiel d'évitement ou de valorisation

Pour l'analyse des résultats, les sous-catégories sont ensuite regroupées selon leur **potentiel d'évitement ou de valorisation** comme l'illustre le tableau ci-après.

*Tableau 13. Classement des sous-catégories d'OMR selon leur potentiel de valorisation.*

| Potentiel de valorisation           | Sous-catégories   |
|-------------------------------------|---|
| <b>Gaspillage alimentaire</b>       | 01.02.01 Emballages ouverts<br>01.02.02 Aliments non déballés   |
| <b>Valorisation organique</b>       | 01.01.01 Déchets alimentaires compostables (compostage à domicile)<br>01.01.02 Déchets alimentaires carnés<br>01.03 Déchets de jardin<br>13.01 Fraction organique < 20 mm biodégradable (70 %)  |
| <b>Collecte sélective</b>           | 02.01 Emballages papiers<br>02.02 Journaux, magazines, revues<br>02.03 Imprimés publicitaires<br>02.04 Papiers bureautiques<br>02.05.01 Autres papiers recyclables<br>03.01 Emballages cartons plats<br>03.02 Emballages cartons ondulés<br>04.01 Briques ELA<br>07.02 Bouteilles et flacons<br>09.01 Emballages en verre<br>10.01 Emballages métaux ferreux<br>10.02 Emballages aluminium<br>04.03 Autres emballages composites<br>07.01 Emballages plastiques souples<br>07.03 Emballages plastiques rigides<br>07.04 PSE |
| <b>Autres collectes spécifiques</b> | 04.02 PAM<br>05.01 Vêtements et tissus en bon état<br>05.02 Autres textiles<br>08.02 Chaussures bon état<br>08.03 Maroquinerie bon état<br>12.01 Déchets diffus spécifiques<br>12.02 Tubes fluorescents et ampoules basse consommation<br>12.03 Piles et accumulateurs<br>12.04 Cartouches d'impression<br>12.05 Batteries de voiture   |

| Potentiel de valorisation | Sous-catégories   |
|---------------------------|---|
|                           | 12.06 DASRI<br>12.07 Médicaments non utilisés<br>12.08 Bouteilles/cartouches de gaz<br>12.09 Autres déchets ménagers spéciaux |
| Déchets résiduels         | 01.04 Autres putrescibles   |
|                           | 02.05.02 Autres papiers non recyclables   |
|                           | 03.03.02 Autres cartons non recyclables   |
|                           | 06.01 Fraction hygiénique   |
|                           | 06.02 Fraction papiers souillés   |
|                           | 07.00 Sacs de collecte  |
|                           | 07.05 Autres plastiques   |
|                           | 08.01 Emballages en bois  |
|                           | 08.04 Autres combustibles   |
|                           | 09.02 Autres verres   |
|                           | 10.03 Autres métaux   |
| 11.01 Tous incombustibles |   |
|                           | 13.02 Fraction < 20 mm non biodégradables (30 %)  |

Remarques sur ce classement :

- Il s'agit d'un classement sans double compte. Les sous-catégories sont positionnées dans les différents gisements selon les actions de prévention mises en place sur le territoire.
- Le gisement de **gaspillage alimentaire** n'est pas exhaustif. Ainsi, les restes de repas (restes d'assiettes) non caractérisés dans le cadre de cette étude pourraient également faire l'objet d'actions de prévention.
- La sous-catégorie « 01.01.02 Déchets alimentaires carnés » est intégrée au gisement **Valorisation organique**. Ce gisement comptabilise donc tous les déchets putrescibles qui peuvent être collectés comme biodéchets pour valorisation organique.
- Une importante quantité des  **fines (< 20 mm)** est composée de matière organique non synthétique, une partie des éléments fins (70 %) est positionnée en « déchets compostables » et l'autre partie (30 %) est placée en « déchets résiduels »<sup>2</sup>.

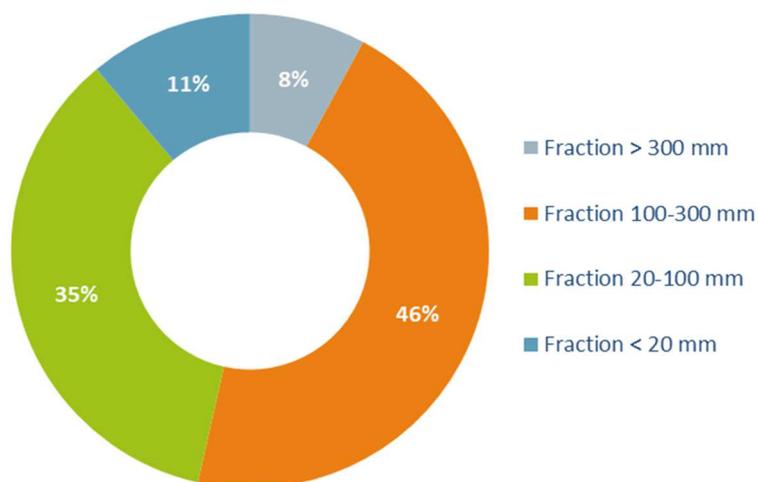
<sup>2</sup> ECOGEOS - Données internes obtenues à partir des résultats d'analyses physico-chimiques réalisées par les laboratoires WESSLING et SOCOR sur des fractions fines d'OMR issues de 15 campagnes de caractérisations menées par ECOGEOS

## 3.2. Résultats de caractérisation des OMR : moyenne territoriale annuelle du SYVADEC

Dans la suite de ce rapport, les résultats sont indiqués en termes de composition moyenne produite sur le territoire (en %) ainsi qu'en termes de gisement (en kg/hab./an), qui permet une comparaison des résultats obtenus sur la **base quantitative**.

### 3.2.1. Répartition granulométrique

La méthodologie de tri et de criblage utilisée permet d'estimer la répartition granulométrique moyenne des déchets. Cette répartition est présentée dans la figure ci-dessous.



*Figure 4. Répartition granulométrique moyenne des OMR.*

Les bennes caractérisées présentent ainsi en moyenne 8 % d'éléments de grande taille (> 300 mm), 46 % d'éléments > 100 mm, 35 % d'éléments compris entre 20 et 100 mm et 11 % de fines (< 20 mm).

Les éléments identifiés comme **encombrants** (> 300 mm) dans les bennes échantillonnées représentent une part non négligeable des OMR. Il s'agit principalement des déchets qui auraient dû être amenés en déchèterie ou dans une filière de traitement adaptée (cartons ondulés, films plastiques de grande dimension, textiles, objets encombrants divers...).



*Figure 5. Exemples d'éléments encombrants au sein des OMR.*



Un rappel aux usagers de la collecte des encombrants en déchèterie permettrait de limiter la part d'encombrants au sein des OMR, qui peuvent gêner la collecte (encombrement des bennes et/ou endommagement à cause du poids) et pourraient généralement faire l'objet d'une valorisation.

Concernant les **éléments fins**, l'analyse visuelle montre qu'il s'agit d'une matrice constituée principalement de déchets biodégradables, notamment de restes alimentaires. Cette matrice est toutefois souillée par des déchets indésirables pour une utilisation telle quelle en vue d'une valorisation organique (morceaux de plastique, morceaux de verre, piles, mégots...).



Figure 6. Fraction fine < 20 mm.



Dans la suite du rapport, il est considéré que 70 % des fines correspondent à de la matière organique qui peut faire l'objet d'une valorisation organique.

### 3.2.2. Répartition par catégorie de matériau

La figure ci-dessous présente la **répartition moyenne par catégorie de matériau** pour l'ensemble du territoire du SYVADEC ainsi que les intervalles de confiance à 95 %, indiquant les variations d'un échantillon à l'autre.

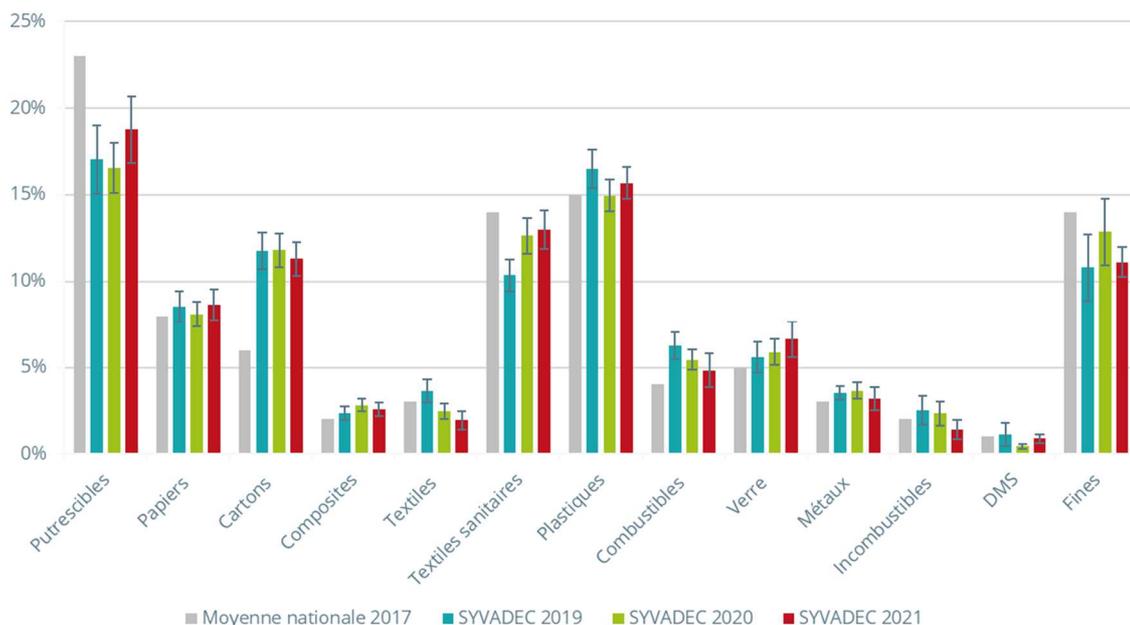


Figure 7. Répartition des OMR par catégorie de déchet de 2019 à 2021 (valeur moyenne en % et IC 95 %).

Comme précisé dans le guide CARADEME<sup>3</sup> le calcul des **intervalles de confiance** sur les résultats obtenus permet en effet de déterminer le niveau de fiabilité obtenu : un intervalle de confiance à 95 %, comme calculé ici, signifie que cet intervalle a 95 % de chances de contenir la valeur qu'aurait donnée une interrogation exhaustive. **Plus ces intervalles sont réduits, plus les résultats peuvent être considérés comme fiables et robustes.** Les intervalles de confiance obtenus au niveau territorial par catégorie de déchets sont globalement satisfaisants, puisqu'inférieurs à 2 %. Ceci est lié au grand nombre d'échantillons caractérisés pour le calcul de la moyenne annuelle.

Cette représentation indique également les compositions moyennes obtenues à l'échelle du territoire lors des précédentes caractérisations (de 2019 à 2021) ainsi que la moyenne nationale de 2017. A noter que cette représentation qualitative (en %) est donnée à titre indicatif seulement, car elle ne prend pas en compte l'évolution des quantités collectées annuellement.

A partir des ratios de collecte annuels des OMR (exprimés en kg/hab./an), une comparaison quantitative des gisements de déchets présents au sein des OMR peut être réalisée.



*Figure 8. Évolution des ratios de collecte des OMR sur le territoire du SYVADEC et comparaison aux données nationales actuellement disponibles<sup>4</sup>.*

En 2021, **387 kg/hab./an d'OMR** ont été collectées en moyenne sur le territoire du SYVADEC. Pour rappel, la population exprimée est la population municipale, ne tenant pas compte de la population touristique.

Les quantités d'OMR collectées sont en baisse constante sur le SYVADEC depuis 2013, mais sont toujours très supérieures à la moyenne nationale.



La diminution des tonnages observée en 2020, en partie liée à la situation sanitaire particulière de l'année 2020 ayant notamment entraîné une réduction de la fréquentation touristique et une diminution de l'activité économique, semble se confirmer en 2021, année pendant laquelle les effets de la crise sanitaire étaient moins marqués.

Sur le graphique ci-après, qui reprend les tonnages mensuels d'OMR collectées en 2019, 2020 et 2021, on note qu'après une baisse significative des tonnages collectés entre mars et juillet 2020 par rapport à la même période en 2019, les tonnages mensuels 2021 sont revenus au niveau des tonnages 2019.

Bien que la population ait augmenté entre 2019 et 2021, les tonnages collectés sont restés stables, conduisant à une diminution du ratio de collecte.

<sup>3</sup> ADEME (2014) Guide pour la réalisation de campagnes de caractérisation des déchets ménagers, 95p.

<sup>4</sup> Source des données nationales : ADEME - SINOE® Déchets – Données nationales provisoires pour 2015.

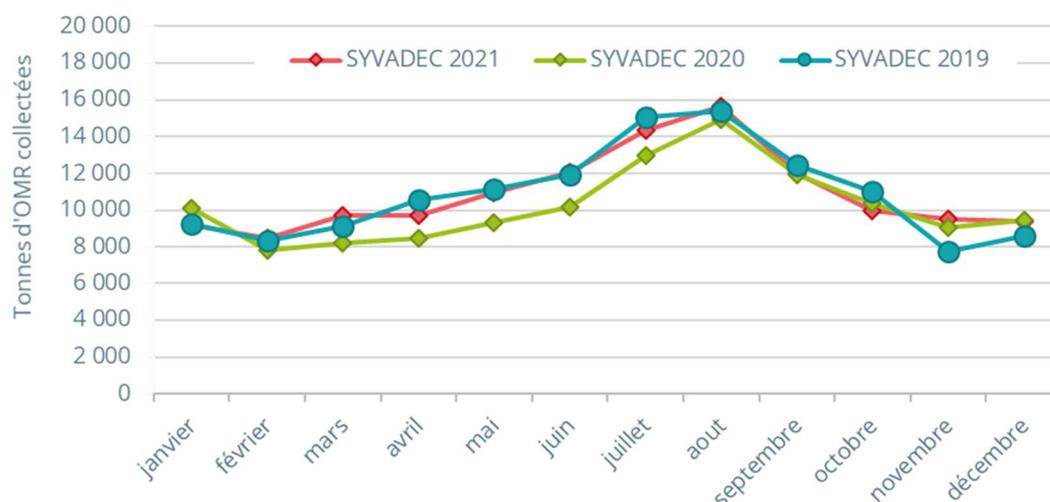


Figure 9. Comparaison des tonnages mensuels d'OMR collectées en 2019, 2020 et 2021.

La répartition quantitative par catégories de matériaux est présentée sur la figure suivante, en kg/hab./an.

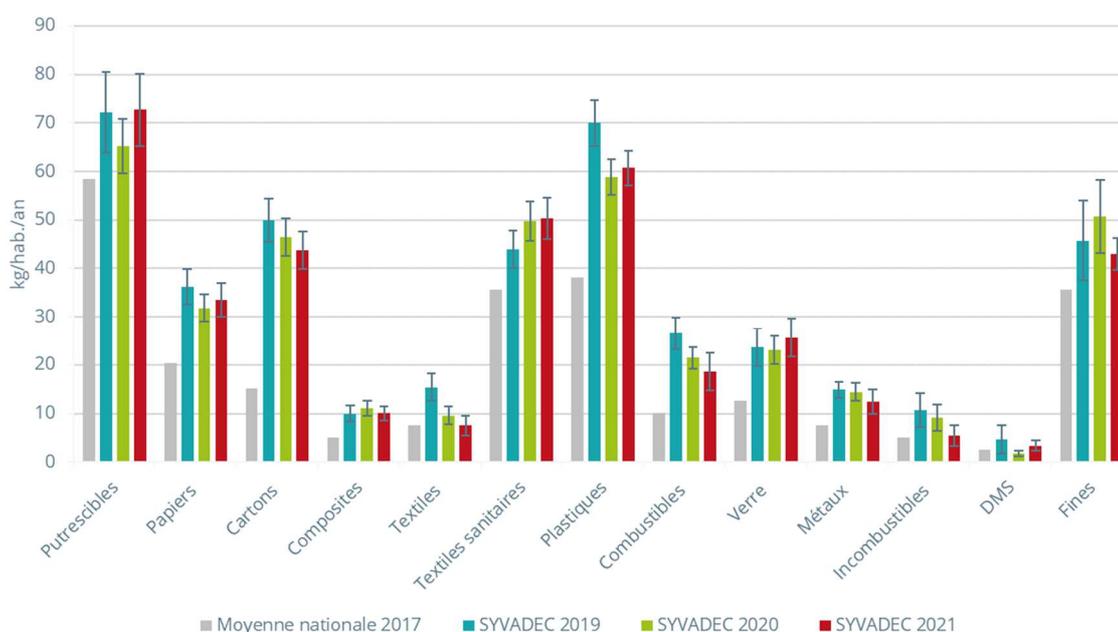


Figure 10. Répartition des OMR par catégorie de déchet de 2019 à 2021 en kg/hab./an.

Plusieurs catégories de déchets ont diminué par rapport à 2019 :

- Les **textiles** qui étaient stables en 2018 et 2019 (autour de 15 kg/hab./an), diminuent de manière significative en 2020 et 2021 (7,6 kg/hab./an).
- Les **plastiques**, qui étaient stables en 2018 et 2019 (autour de 70 kg/hab./an), diminuent également de manière significative en 2020 et 2021 (60,7 kg/hab./an).
- Les **déchets combustibles**, après une augmentation en 2019, ont retrouvé en 2019-2020 le niveau qu'ils avaient en 2018 (18,7 kg/hab./an en 2021).
- Les **déchets incombustibles**, qui ont diminué à 5,4 kg/hab./an en 2021 contre 9 à 10 kg/hab./an les années précédentes.

Les autres catégories de déchets sont relativement stables : elles ne présentent pas d'évolution significative ces dernières années.

### 3.2.3. Répartition par gisements de prévention et de détournement

La répartition par potentiel de prévention et de détournement est réalisée selon la grille définie dans le paragraphe relatif à la méthodologie d'analyse des résultats (cf. Tableau 13). Elle est présentée sur la figure suivante.

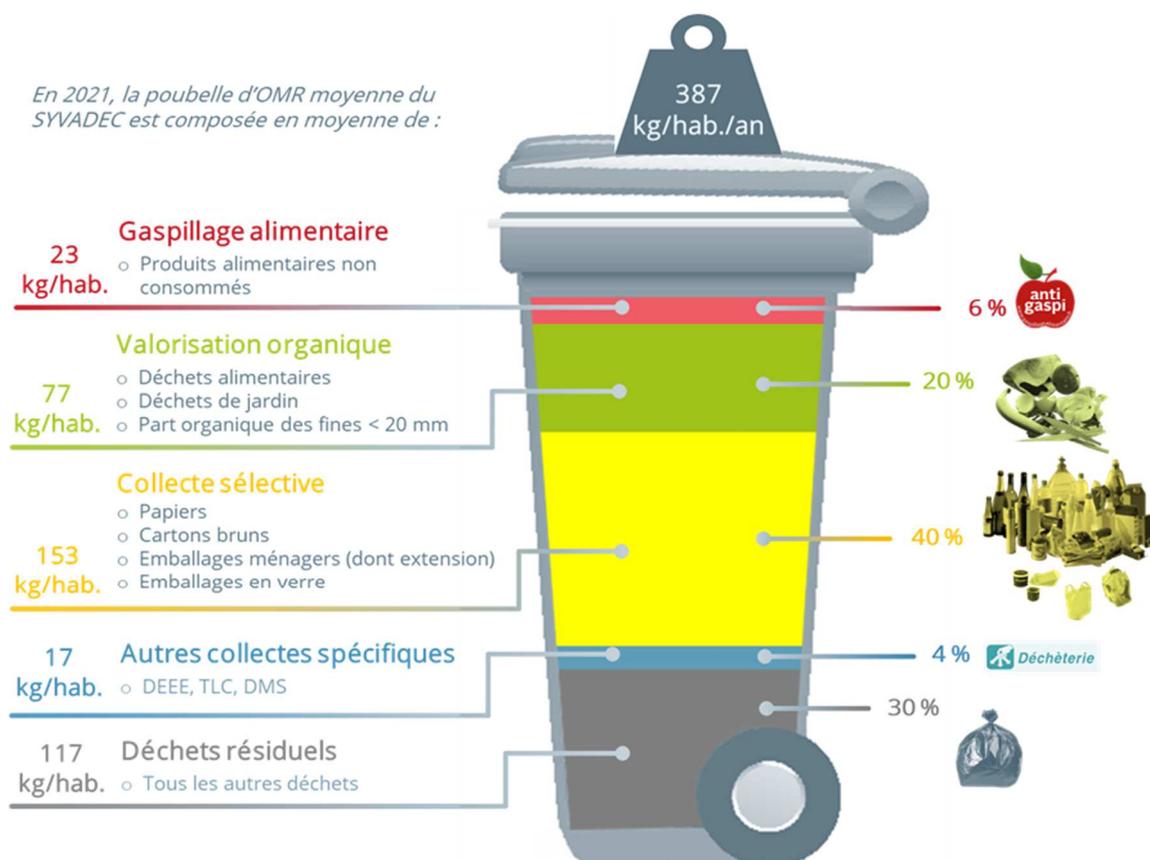


Figure 11. Répartition par gisement de détournement sur le SYVADEC en 2021.

Le **gisement principal** est constitué de **déchets recyclables (collecte sélective)**, qui représentent **40 % des OMR** du SYVADEC en 2021. La part de ce gisement est relativement stable depuis 2019.

Tableau 14. Composition des OMR du SYVADEC par gisement de détournement, de 2019 à 2021.

|                              | SYVADEC 2019 (%) | SYVADEC 2020 (%) | SYVADEC 2021 (%) | SYVADEC 2019 (kg/hab./an) | SYVADEC 2020 (kg/hab./an) | SYVADEC 2021 (kg/hab./an) |
|------------------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Gaspillage alimentaire       | 5,0 %            | 4,5 %            | 6,0%             | 21,4                      | 17,8                      | 23,4                      |
| Valorisation organique       | 19,2 %           | 20,6 %           | 19,9%            | 81,5                      | 81,2                      | 77,1                      |
| Collecte sélective           | 39,3 %           | 38,6 %           | 39,6%            | 166,7                     | 151,8                     | 153,1                     |
| Autres collectes spécifiques | 6,5 %            | 4,2 %            | 4,3%             | 27,4                      | 16,5                      | 16,6                      |
| Déchets résiduels            | 29,9 %           | 32,1 %           | 30,2%            | 127,0                     | 126,1                     | 116,8                     |

La figure ci-dessous présente l'évolution des gisements de prévention et de détournement, en kg/hab./an, de 2019 à 2021.

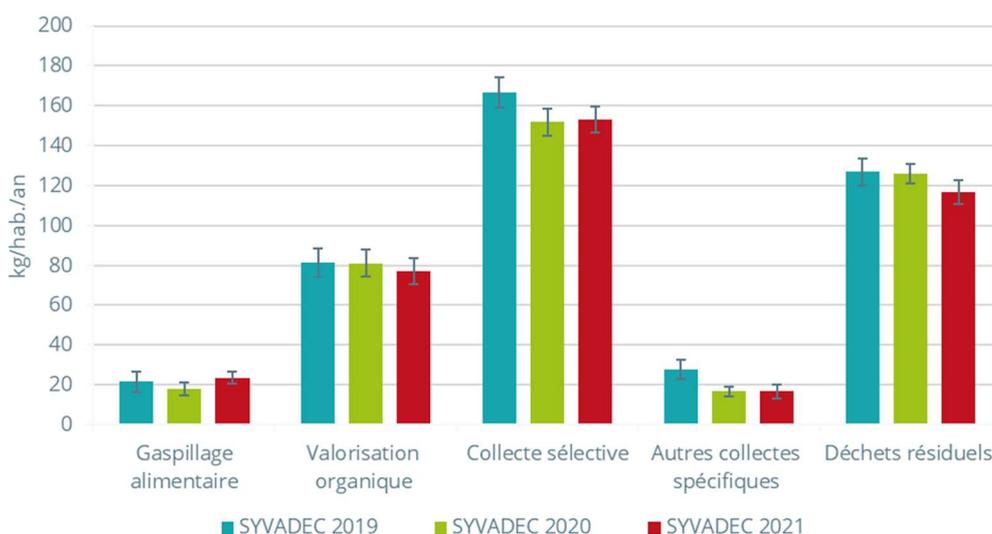


Figure 12. Évolution des gisements de prévention et détournement de 2019 à 2021, en kg/hab./an.

Les gisements de déchets liés au gaspillage alimentaire et ceux qui pourraient faire l'objet d'une valorisation organique au sein des OMR sont relativement stables ces 3 dernières années. En revanche, les déchets de collecte sélective, les déchets faisant l'objet d'autres collectes spécifiques et les déchets résiduels ont diminué par rapport à 2019.

Ces diminutions peuvent être liées à deux facteurs : les actions mises en place par le SYVADEC et ses EPCI adhérents sur le territoire et l'effet de la crise sanitaire (baisse du tourisme et de l'activité économique).

### 3.2.4. Gaspillage alimentaire : déchets évitables

**Le gaspillage alimentaire représente 6,0 %, soit 23,4 kg/hab./an, des OMR du SYVADEC en 2021.**

La quantité de gaspillage alimentaire est relativement constante entre 2019 et 2021. Ce gisement est constitué de :

- 1,6 kg/hab./an d'aliments encore sous emballages fermés ;
- 4,5 kg/hab./an d'aliments sous emballages ouverts ou sans emballages.



Figure 13. Exemple de gaspillage alimentaire.

### 3.2.5. Gisement de valorisation organique

**19,9 % des déchets pourraient être valorisés organiquement, soit 77,1 kg/hab./an,** regroupant les déchets alimentaires non carnés et carnés, les déchets de jardin et la part organique de la fraction fine (70 % du total de la fraction fine), mais sans le gaspillage alimentaire.

Ce gisement est relativement stable entre 2019 et 2021.

Les déchets alimentaires non carnés (24,8 kg/hab./an) et les fines organiques (30,1 kg/hab./an) représentent la part majoritaire des déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation organique (compostage, alimentation animale, méthanisation...).



Figure 14. Déchets alimentaires et déchets de jardin au sein des OMR du SYVADEC.

### 3.2.6. Gisement de collecte sélective (CS)

39,6 % des déchets sont concernés par la CS, soit 153,1 kg/hab./an, dont :

- **Papiers** : 8,1 %, soit 31,5 kg/hab./an ;
- **Cartons bruns** : 6,0 % soit 23,3 kg/hab./an ;
- **Emballages ménagers** (y compris extension des consignes de tri) : 19,0 %, soit 73,4 kg/hab./an ;
- **Emballages en verre** : 6,4 %, soit 24,9 kg/hab./an.

Nota : les **cartons bruns** sont traités à part des emballages ménagers car les consignes de tri les concernant sont différentes des autres emballages ménagers : ils font l'objet de collectes spécifiques dans certaines villes de Corse, notamment auprès des professionnels, et sont acceptés en déchèterie.

On observe globalement une diminution de la présence de déchets de CS au sein des OMR du SYVADEC depuis 2018, notamment le flux emballages ménagers.

La répartition des déchets de CS selon les consignes de tri actuelles et leur évolution de 2019 à 2021 est présentée sur la figure suivante.

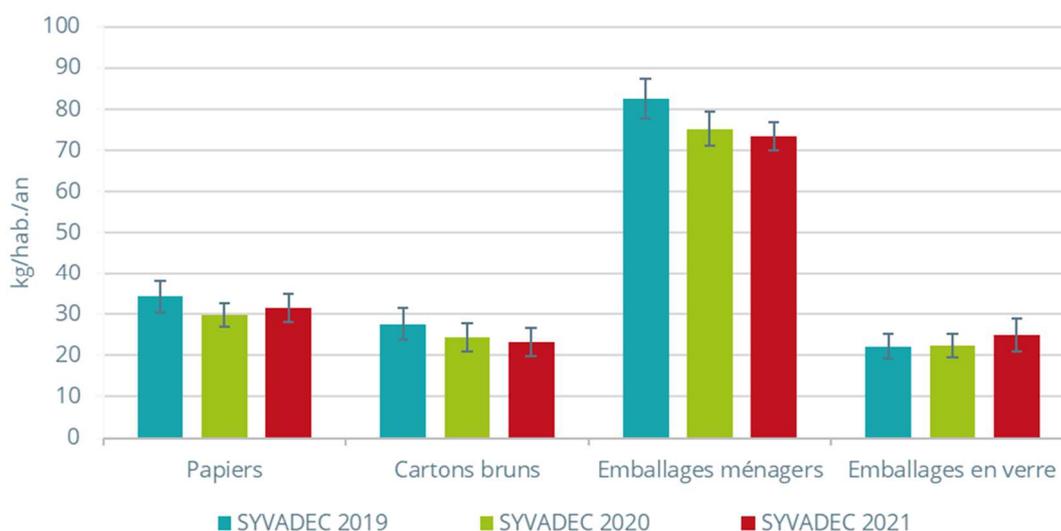


Figure 15. Évolution des déchets de Collecte Sélective de 2019 à 2021.

● **Papiers** : 8,1 %, soit 31,5 kg/hab./an

Après une légère diminution entre 2019 et 2020, les papiers semblent se stabiliser en 2021 dans les OMR du SYVADEC. Leur répartition et leur évolution depuis 2019 sont présentées sur la figure suivante.

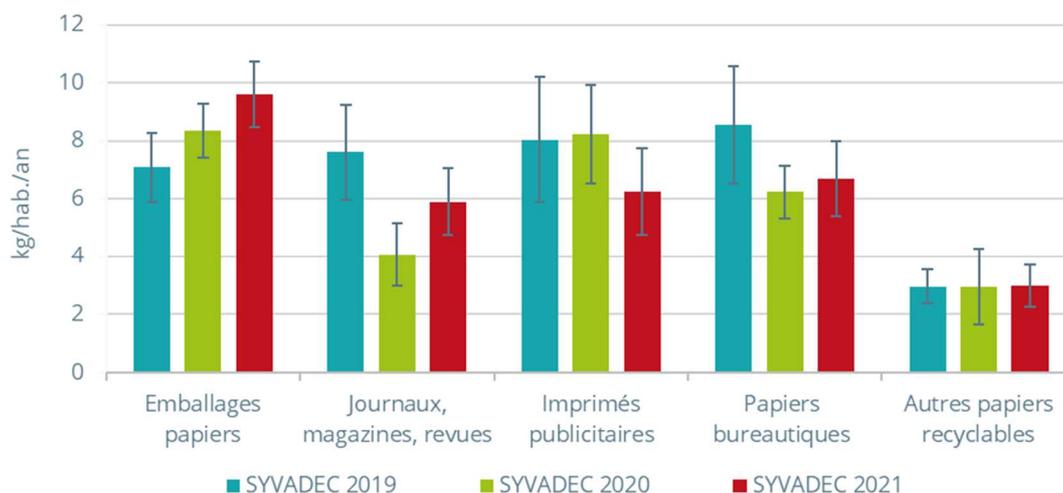


Figure 16. Répartition des papiers sur le SYVADEC de 2019 à 2021.

Les flux présentant une tendance à la diminution par rapport à 2019 sont les **journaux / revues / magazines** (5,9 kg/hab./an en 2021), les papiers **bureautiques** (6,7 kg/hab./an) et les **imprimés publicitaires** (6,3 kg/hab./an).

En revanche, les **emballages papiers** ont augmenté (9,6 kg/hab./an en 2021). Cette augmentation peut être liée à leur plus grande utilisation, du fait de l'interdiction de l'usage des sacs plastiques à usage unique. Ils devraient toutefois être positionnés en CS et non au sein des OMR. Un rappel aux usagers de la possibilité de les trier lorsqu'ils ne sont pas souillés pourrait permettre d'améliorer le geste de tri sur ces déchets dont l'utilisation est croissante.

● **Cartons bruns** : 6,0 % soit 23,3 kg/hab./an

Les quantités de cartons bruns retrouvés au sein des OMR du SYVADEC sont relativement stables depuis 2019, avec une légère tendance à la diminution, comme le montre la figure suivante.

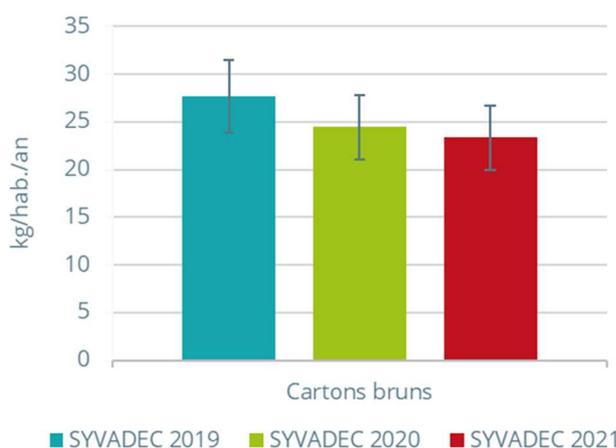


Figure 17. Evolution de la présence de cartons bruns dans les OMR du SYVADEC de 2019 à 2021.

● **Déchets d'emballages ménagers (hors verre)** : 19,0 %, soit 73,4 kg/hab./an

La part d'emballages ménagers au sein des OMR a **diminué depuis 2019**. Cela peut être lié à la mise en place de **l'extension des consignes de tri**, effective sur toutes les collectivités du SYVADEC depuis août 2018, et qui a été l'occasion d'une importante campagne de communication sur le geste de tri.

Leur répartition et leur évolution depuis 2019 est présentée sur la figure suivante.

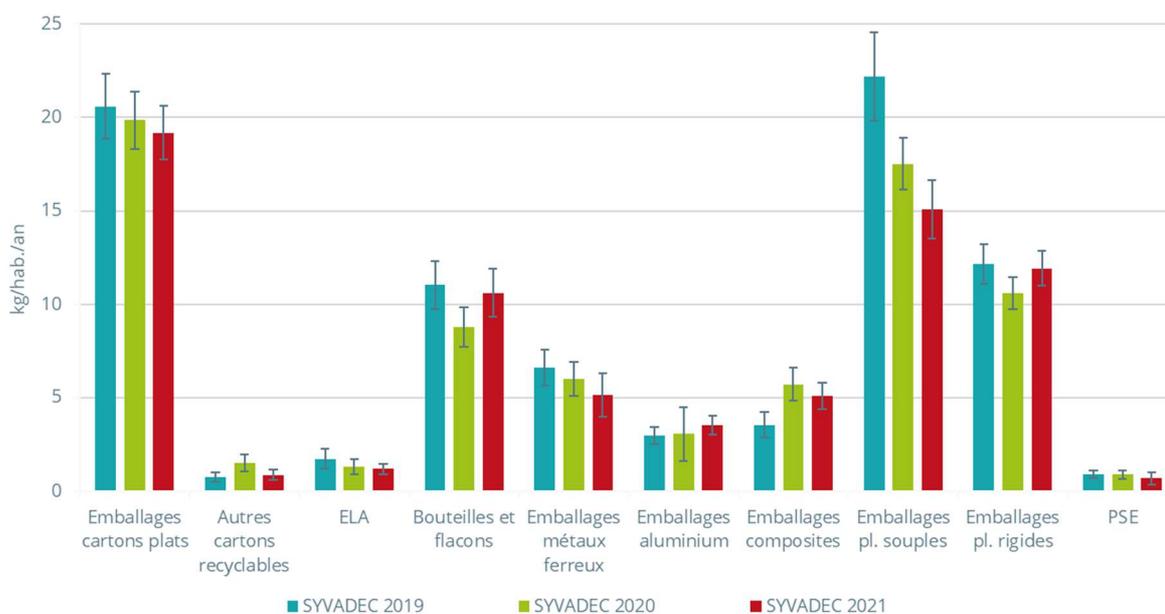


Figure 18. Répartition et évolution des emballages ménagers de 2019 à 2021 sur le SYVADEC.

En 2021, les flux de déchets majoritaires au sein des emballages ménagers sont les **emballages cartons plats** avec 19,2 kg/hab./an et les **emballages plastiques souples** avec 15,1 kg/hab./an.

Après une diminution en 2020, les **bouteilles et flacons en plastique** et les **emballages plastiques rigides** ont retrouvé leur niveau de 2019. De la même manière, après une diminution en 2019, les **emballages composites** ont retrouvé leur niveau de 2018.

Les **emballages plastiques souples** présentent une forte diminution par rapport à 2019. On voit chapitre « 4 Efficacité de la collecte sélective » que l'amélioration du taux d'efficacité des emballages faisant l'objet de l'extension des consignes de tri est relativement faible. La diminution de la présence d'emballages peut donc s'expliquer, outre par une petite amélioration de leur captage, par une diminution de leur utilisation (interdiction des sacs plastiques à usage unique, remplacés par des emballages papiers).

Les autres emballages sont présents en quantités relativement stables ces 3 dernières années.

Les déchets d'emballages sont souillés au sein des OMR par les déchets putrescibles, les fines, les jus provenant d'un début de fermentation des déchets, etc. Leur poids est donc surestimé par rapport à leur masse réelle, notamment pour les emballages de faible densité (emballages plastiques et aluminium par exemple). Cette surestimation dépend du degré de souillure des déchets et ne peut être estimée par la méthodologie de caractérisation sur déchets bruts.



Figure 19. Emballages en verre et cartons ondulés au sein des OMR du SYVADEC.

● **Emballages en verre** : 6,4 %, soit 24,9 kg/hab./an

Les **emballages en verre** sont présents en quantités relativement stables au sein des OMR depuis 2019, avec une légère tendance à la hausse en 2021.

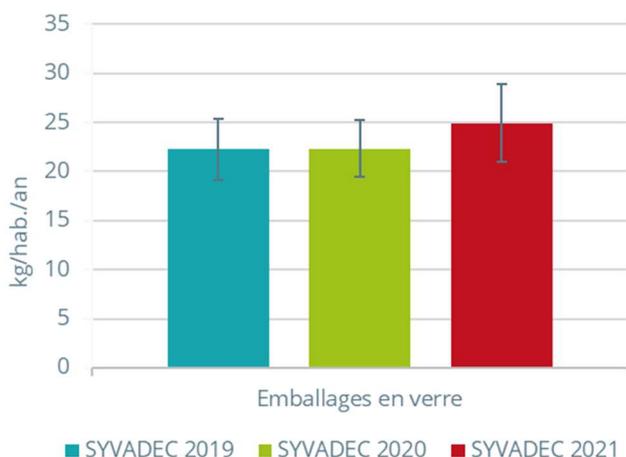


Figure 20. Evolution de la présence d'emballages en verre dans les OMR du SYVADEC de 2019 à 2021.

### 3.2.7. Gisement « Autres collectes spécifiques »

● 4,3 %, soit 16,6 kg/hab./an de déchets qui auraient dû faire l'objet d'une collecte et d'un traitement spécifiques sont présents au sein des OMR (DEEE, TLC, DMS).

Leur évolution de 2019 à 2021 est présentée sur la figure suivante.

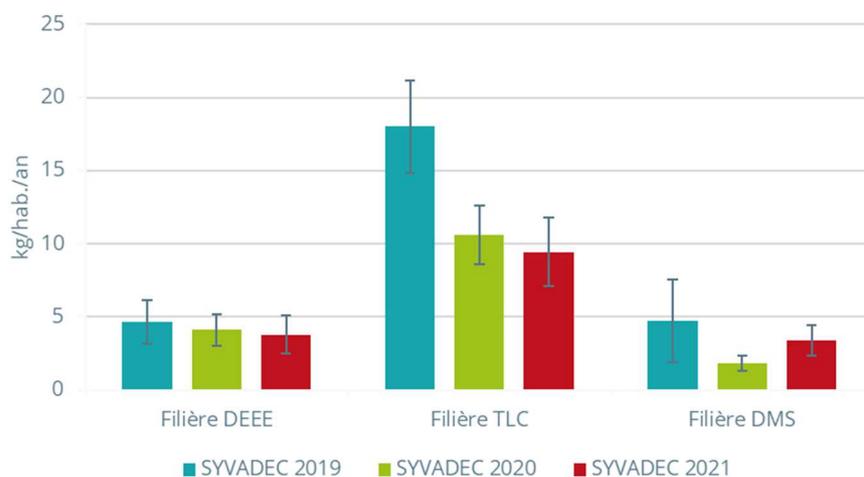


Figure 21. Évolution des quantités de déchets concernés par d'autres collectes spécifiques.

Les quantités de **DEEE**, relativement stables, représentent 3,8 kg/hab./an en 2021.

Les **TLC**, qui représentent une part importante des déchets faisant l'objet d'autres collectes spécifiques avec 9,4 kg/hab./an en 2020, ont fortement diminué par rapport à 2018-2019 (où ils représentaient aux alentours de 17-18 kg/hab./an). Les tonnages de textiles collectés en points d'apport volontaire, stables en 2020, ont augmenté en 2021 : la diminution de la présence de textiles au sein des OMR peut donc être liée d'une part à un meilleur captage de ce flux (taux de captage passé de 13 % en 2019 à 23 % en 2021) et d'autre part au développement de la revente de vêtements de seconde main en ligne.

Au sein des TLC, on trouve toutefois encore 4,4 kg/hab./an de **vêtements en bon état** et 1,5 kg/hab./an de **chaussures et maroquinerie en bon état** en 2021. Ceux-ci auraient également pu faire l'objet d'**actions de prévention**, à travers la promotion de la réutilisation et du don, que ce soit entre particuliers ou à des associations et ressourceries.

Enfin, les **DMS** représentent 3,4 kg/hab./an au sein des OMR. Ils sont composés en majorité de DDS (0,9 kg/hab./an), de cartouches d'impression (0,7 kg/hab./an) et de médicaments non utilisés (0,7 kg/hab./an).



Figure 22. Textiles en bon état et DEEE trouvés au sein des OMR du SYVADEC.

### 3.2.8. Gisement résiduel

30,2 % de **déchets résiduels**, soit 116,8 kg/hab./an.

Les quantités de déchets résiduels ont légèrement diminué par rapport à 2019, possiblement du fait de la baisse de l'activité économique en 2020-2021.

La figure suivante présente la répartition des déchets résiduels présents en quantités plus importantes au sein des OMR du SYVADEC et leur évolution depuis 2019.

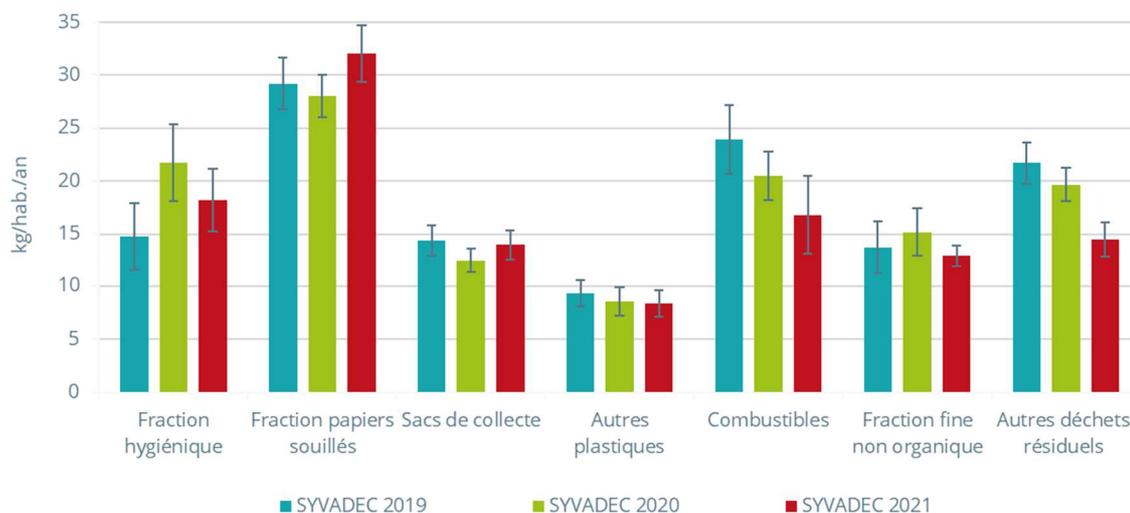


Figure 23. Déchets résiduels au sein des OMR du SYVADEC de 2019 à 2021.

Les déchets majoritaires au sein du gisement résiduel sont les suivants :

- **Textiles sanitaires** : 50,3 kg/hab./an, dont :
  - 18,2 kg/hab./an de **fraction hygiénique** ;
  - 32,1 kg/hab./an de **fraction papiers souillés** ;
- **Combustibles divers** : 16,8 kg/hab./an.

Les textiles sanitaires sont le seul flux principal de déchets résiduels en augmentation par rapport à 2019, probablement du fait de la crise sanitaire (augmentation de l'utilisation de lingettes désinfectantes, mouchoirs, masques jetables, etc.). Ces déchets ont bien leur place au sein des OMR, toutefois leur utilisation pourrait être restreinte par des actions de prévention, comme l'utilisation de textiles sanitaires lavables.

### 3.3. Compositions moyennes des OMR par EPCI

#### 3.3.1. Echantillons et ratios de collecte des OMR par EPCI

Le nombre d'échantillons caractérisés par EPCI est rappelé dans le tableau suivant.

*Tableau 15. Nombre d'échantillons caractérisés par EPCI.*

| EPCI                           | Nombre d'échantillons caractérisés par campagne | Nombre d'échantillons caractérisés en 2021 |
|--------------------------------|---|--|
| CA de Bastia (CAB)             | 3   | 6  |
| CA du Pays Ajaccien (CAPA)     | 5   | 10   |
| CC Centre Corse (4C)           | 2   | 4  |
| CC du Sartonais-Valinco (CCSV) | 3   | 6  |
| CC du Sud Corse (CCSC)         | 2   | 4  |
| CC de Calvi Balagne (CCCB)     | 2   | 4  |
| CC Ile Rousse Balagne (CCIRB)  | 2   | 4  |

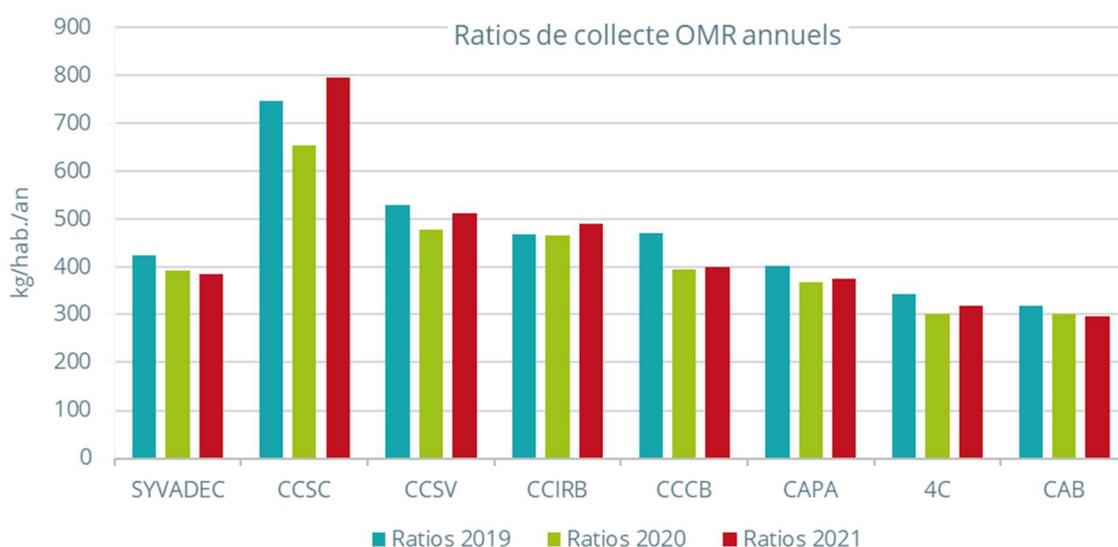
Les intervalles de confiance des résultats par EPCI sont importants, du fait du faible nombre d'échantillons caractérisés par collectivité : entre 4 et 10 échantillons par EPCI sur les 2 campagnes réalisées en 2021.

Pour une comparaison sur une base quantitative, les ratios de production 2021 moyens par EPCI (cf. Tableau ci-dessous) sont intégrés aux compositions, de manière à estimer les gisements d'évitement ou de détournement.

*Tableau 16. Ratios de collecte des OMR par EPCI en 2021.*

| EPCI    | Ratio 2021 (en kg/hab./an) |
|---------|----------------------------|
| CCSC    | 796,6                      |
| CCSV    | 513,9                      |
| CCIRB   | 490,7                      |
| CCCB    | 401,2                      |
| CAPA    | 376,9                      |
| 4C      | 317,4                      |
| CAB     | 295,9                      |
| SYVADEC | 387,1                      |

La figure suivante présente l'évolution des ratios de collecte des OMR entre 2019 et 2021 sur chaque EPCI.



*Figure 24. Évolution des ratios de collecte OMR de 2019 à 2021 par EPCI.*

Le ratio de collecte moyen sur le SYVADEC est de 387 kg/hab./an en 2021. Cependant on note des **disparités importantes** entre les différents EPCI (ratios allant de 296 kg/hab./an sur la 4C à 797 kg/hab./an sur la CC Sud Corse), qui peuvent refléter des différences liées au tourisme, plus présent sur certaines zones du territoire et/ou des différences de pratiques des usagers, liées aux équipements et actions de communication mises en place localement.

Les ratios de collecte d'OMR des collectivités adhérentes au SYVADEC sont relativement stables, avec une tendance à la diminution sur la CCCB, la CAPA, la 4C et la CAB et une tendance à la hausse sur la CCSC.

### 3.3.2. Répartition par gisements de prévention et de détournement

La répartition par potentiel de prévention et de détournement est réalisée selon la grille définie dans le paragraphe relatif à la méthodologie d'analyse des résultats (cf. Tableau 13). Elle est présentée sur la figure suivante. Le détail par EPCI est par ailleurs présenté en annexe du rapport.

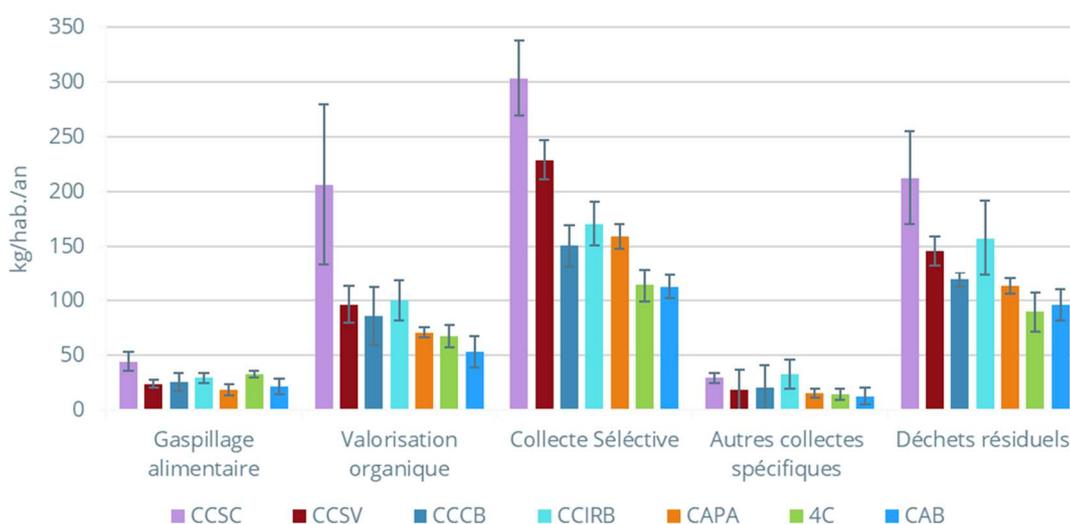


Figure 25. Répartition par gisement de prévention et de détournement, par EPCI.

Les différences entre EPCI les plus importantes sont surtout observées pour les gisements de valorisation organique, de CS et de déchets résiduels.

#### Gaspillage alimentaire

La part de gaspillage alimentaire au sein des OMR est relativement similaire d'une collectivité à l'autre, avec les valeurs les plus faibles observées sur la CAPA, sur la CCSV et sur la CAB et les valeurs les plus élevées sur la CCSC.

#### Valorisation organique

Trois blocs se dessinent concernant les quantités de déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation organique en 2021 :

- la **CCSC** présente le ratio le plus élevé : 207 kg/hab./an, avec notamment des parts importantes de déchets alimentaires ;
- la **CCSV**, la **CCCB** et la **CCIRB** présentent des ratios de collecte intermédiaires : 86 à 100 kg/hab./an, avec une part importante de déchets alimentaires ;
- la **CAPA**, la **4C** et la **CAB** présentent des ratios plus faibles : 53 à 71 kg/hab./an.

#### Collecte sélective

Les OMR de la **CCSC** et de la **CCSV** comportent des quantités de déchets concernés par la CS plus importantes que les autres EPCI : 304 et 229 kg/hab./an respectivement, contre des valeurs bien plus faibles sur la **CAB** (113 kg/hab./an) et sur la **CC Centre Corse (4C)** (114 kg/hab./an). Ces quantités sont

importantes pour la CCSC et la CCSV quel que soit le type de déchets de CS concerné (papiers, cartons bruns, emballages ménagers et emballages en verre).

Concernant les différents flux de CS :

- Les **papiers** sont moins présents au sein des OMR de la CCCB, de la 4C et de la CAB ;
- Les **cartons bruns** sont moins présents au sein des OMR de la 4C ;
- Les **emballages ménagers** sont moins présents au sein des OMR de la 4C et de la CAB ;
- Les **emballages en verre** sont moins présents au sein des OMR de la CAB.

Les différences sont moins nettes pour les autres collectivités, avec des intervalles de confiance qui se recoupent.

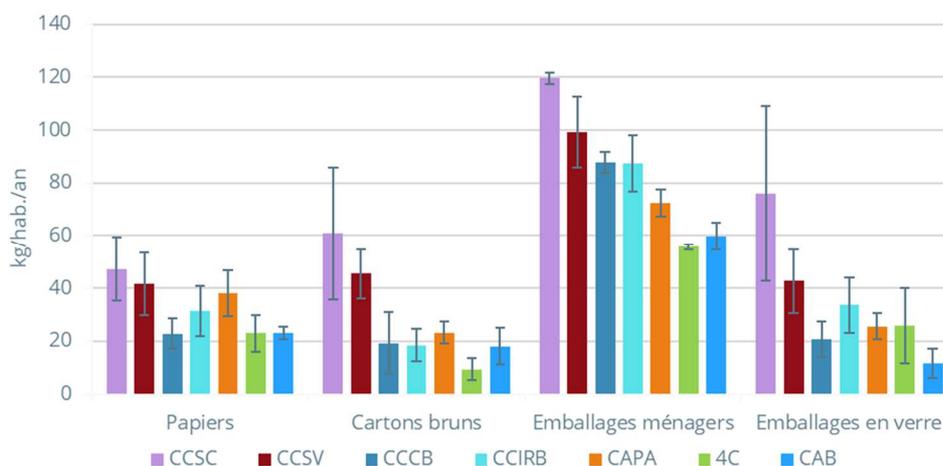


Figure 26. Présence des flux de CS au sein des OMR des différents EPCI.

### Autres collectes spécifiques

Les quantités de **DEEE** sont relativement proches d'une collectivité à l'autre, entre 2 et 4 kg/hab./an, à l'exception de la **CCIRB** (12 kg/hab./an) du fait de la présence importante de DEEE dans l'un des 4 échantillons caractérisés sur cet EPCI.

Les quantités de **TLC** présentent des intervalles de confiance importants ne permettant de mettre en avant que peu de différences statistiquement significatives d'une collectivité à l'autre, avec une valeur maximale de 19 kg/hab./an sur la CCSC et une valeur minimale de 6 kg/hab./an sur la CAPA.

Les intervalles de confiance des **DMS** sont trop importants pour mettre en avant des différences significatives entre les collectivités adhérentes du SYVADEC, avec des valeurs allant de 1 à 5 kg/hab./an.

### Gisement résiduel

Les intervalles de confiance élevés rendent difficile la comparaison d'un EPCI à l'autre, avec cependant une quantité de déchets résiduels plus élevée sur la CCSC et moins élevée sur la 4C et la CAB.

Les **papiers souillés** sont présents en quantités importantes sur la **CCSC** et de la **CCIRB** (respectivement 63 et 49 kg/hab./an), contre 25 à 31 kg/hab./an sur la plupart des autres collectivités. On note par ailleurs une part particulièrement élevée d'**autres déchets résiduels** sur la **CCSC** (40 kg/hab./an contre moins de 24 kg/hab./an sur les autres EPCI).

### 3.4. Impact de la saisonnalité

Comme les années précédentes, 2 campagnes de caractérisations ont été réalisées en 2021, au cours desquelles des tournées similaires ont été caractérisées afin de permettre une comparaison entre les 2 campagnes et l'évaluation de l'impact du tourisme sur les gisements présents au sein des OMR.

- En **haute saison touristique** : juillet 2021, caractérisation de 19 échantillons d'OMR ;
- En **basse saison touristique** : octobre 2021, caractérisation de 19 échantillons d'OMR.

De manière à réaliser une comparaison sur une base quantitative, une analyse sur l'ensemble du territoire du SYVADEC est réalisée à partir des ratios de production d'OMR moyens par saison (cf. Tableau 12 : **29,2 kg/hab./mois pour la basse saison et 41,4 kg/hab./mois pour la haute saison**).

On observe une **augmentation moyenne de 42 %** de la quantité d'OMR collectées mensuellement sur le territoire du SYVADEC sur les 3 mois de la saison estivale (juillet, août, septembre) par rapport aux tonnages mensuels de la basse saison. L'impact de la saisonnalité semble ainsi plus marqué qu'en 2020.

#### 3.4.1. Impact du tourisme à l'échelle des collectivités

La figure suivante montre les ratios de collecte, en kg/habitant/mois, en basse saison et en période touristique (haute saison de juillet à septembre), pour chaque EPCI, ainsi que l'augmentation des ratios de collecte mensuels en haute saison par rapport à la basse saison.

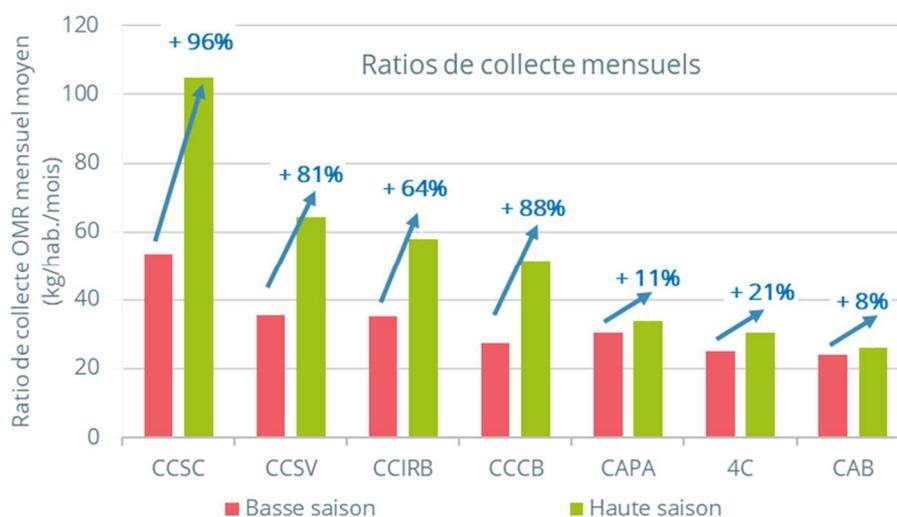


Figure 27. Ratios de collecte, en kg/hab./mois, en période touristique et non touristique, par EPCI.

Les EPCI les plus impactés par le tourisme en 2021 en termes de ratios de collecte d'OMR sont aussi les EPCI qui ont les ratios de collecte annuels les plus élevés : **CCSC, CCSV, CCIRB** et **CCCB**. Sur ces collectivités, l'augmentation d'OMR collectées mensuellement est comprise entre + 64 % et + 96 %.

En revanche, l'impact du tourisme sur la CAPA, la CAB et la 4C est beaucoup plus limité (augmentation comprise entre + 8 % et + 21 %).

### 3.4.2. Impact du tourisme à l'échelle du SYVADEC, répartition par gisement de prévention et de détournement

La figure ci-dessous présente la répartition par gisement de prévention et de détournement, en kg/hab./mois, en saison touristique et hors saison, à l'échelle du SYVADEC. Y sont également présentés les pourcentages d'augmentation des ratios mensuels en haute saison par rapport à la basse saison.

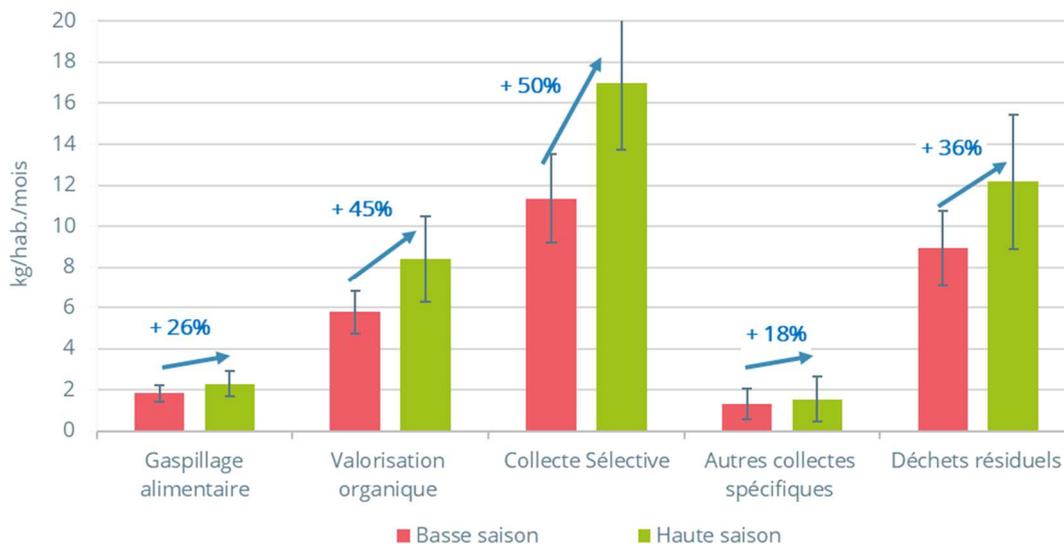


Figure 28. Gisements de prévention et de détournement, en fonction de la période, en kg/hab./mois.

Le gisement qui présente l'augmentation la plus importante entre la basse saison et la haute saison touristique est la CS (+ 50 %).

Les autres gisements présentent aussi des augmentations liées au tourisme mais les intervalles de confiance, relativement élevés, se recoupent, relativisant l'importance de ces augmentations.

#### Valorisation organique

Les déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation organique augmentent de 26 % en moyenne entre la basse et la haute saison. La figure suivante montre l'impact du tourisme sur le gisement « Valorisation organique », à l'échelle du SYVADEC.

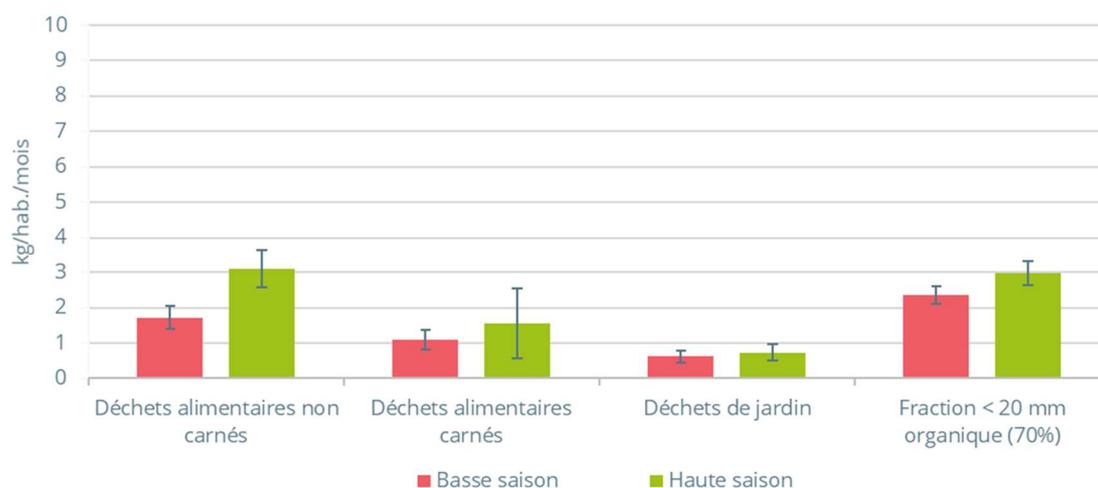


Figure 29. Impact du tourisme sur les déchets du gisement de valorisation organique.

Les **déchets alimentaires non carnés** augmentent de manière importante en saison touristique (+ 81 %). Les déchets de jardin sont peu impactés.

## Collecte sélective

L'impact du tourisme sur le gisement de CS est illustré sur la figure suivante.

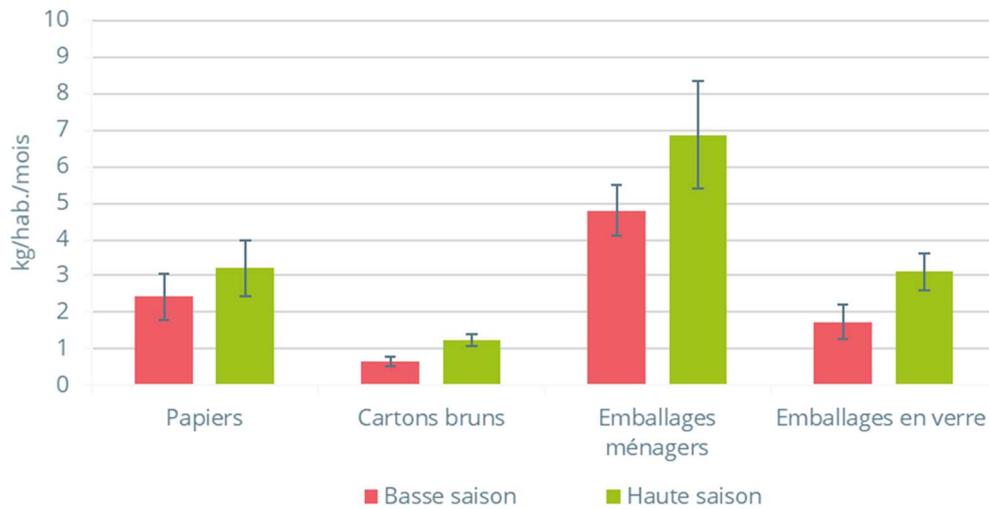


Figure 30. Impact du tourisme sur les gisements de collecte sélective.

Les quantités de papiers sont en légère augmentation d'une saison à l'autre. En revanche, les **cartons bruns**, les **déchets d'emballages ménagers** et les **emballages en verre** augmentent de manière beaucoup plus prononcée en saison touristique (+ 88 %, + 43 % et + 79 % d'augmentation respectivement).

Le détail des emballages ménagers est donné par la figure suivante.

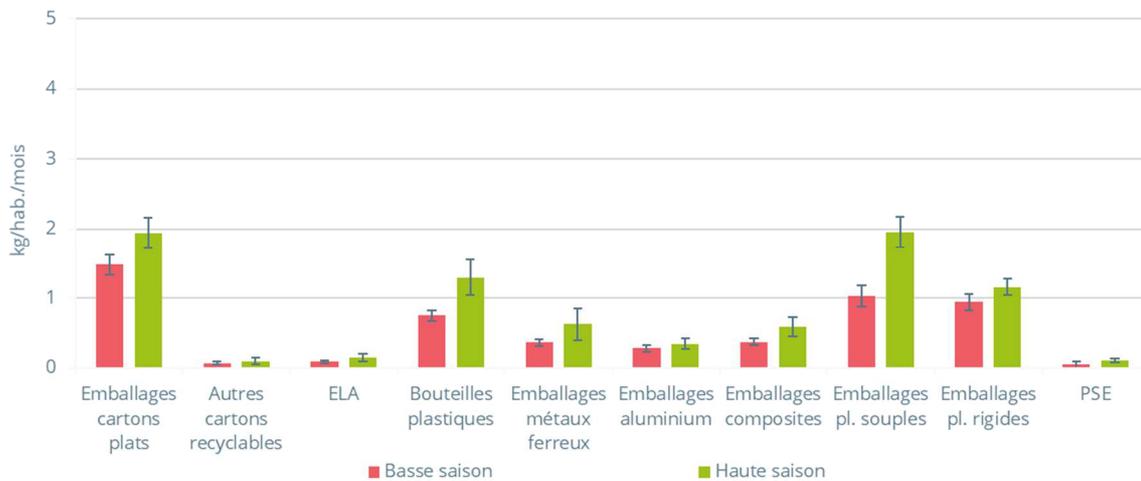


Figure 31. Impact du tourisme sur les déchets d'emballages ménagers.

Les déchets d'emballages ménagers les plus impactés par la saisonnalité sont les emballages **cartons plats** (+ 31 %), les **bouteilles plastiques** (+ 73 %), les emballages en **métaux ferreux** (+72 %), les **emballages composites** (+ 59 %) et les emballages **plastiques souples** (+ 90 %).

Bien que moins significativement, les autres sous-catégories de déchets semblent également légèrement impactées par le tourisme avec une augmentation de leur production en haute saison.



# 4. Efficacité de la collecte sélective

## 4.1. Efficacité des collectes sélectives à l'échelle du SYVADEC

L'objectif de ce chapitre est d'évaluer les taux d'efficacité par la collecte sélective et les gisements valorisables au sein des OMR.

Le **taux d'efficacité des collectes** (ou taux de captage) correspond à la part de déchets recyclables collectés par la CS par rapport à la quantité totale de ces déchets collectés sur le territoire (part de recyclables toujours présents au sein des OMR + part de recyclables collectés par la CS).

Pour rappel, la collecte sélective analysée dans le présent rapport ne tient pas compte des collectes de biodéchets ni les refus de tri.

Le bilan 2021 des gisements de déchets et efficacité des collectes séparées à l'échelle du SYVADEC est présenté en annexe du présent rapport.

La figure ci-dessous présente une synthèse des taux d'efficacité par la collecte sélective par famille de recyclables.

Pour les **cartons bruns**, le gisement collecté séparément contient les collectes de cartons effectuées par les collectivités (environ 64 % des tonnages) et les cartons collectés en déchèterie (environ 36 % des tonnages), mais pas les cartons bruns collectés par le biais de la collecte sélective multi-matériaux, ces derniers étant intégrés au flux de cartonnettes dans les « emballages hors verre ».

Ces valeurs restent **faibles** par rapport aux taux d'efficacité observés sur d'autres collectivités françaises (retour d'expérience interne ECOGEOS), généralement compris entre 30 et 80 % pour les déchets d'emballages ménagers et le papier, et supérieurs à 70 % pour les emballages en verre.

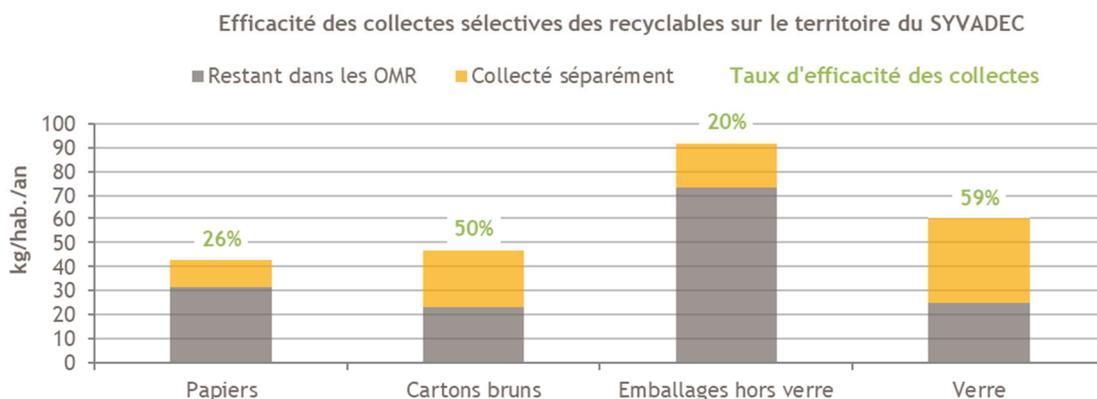


Figure 32. Efficacité des collectes séparées des déchets de CS sur le territoire du SYVADEC en 2021.

L'évolution des taux d'efficacité entre 2019 et 2021 est présentée sur la figure suivante.

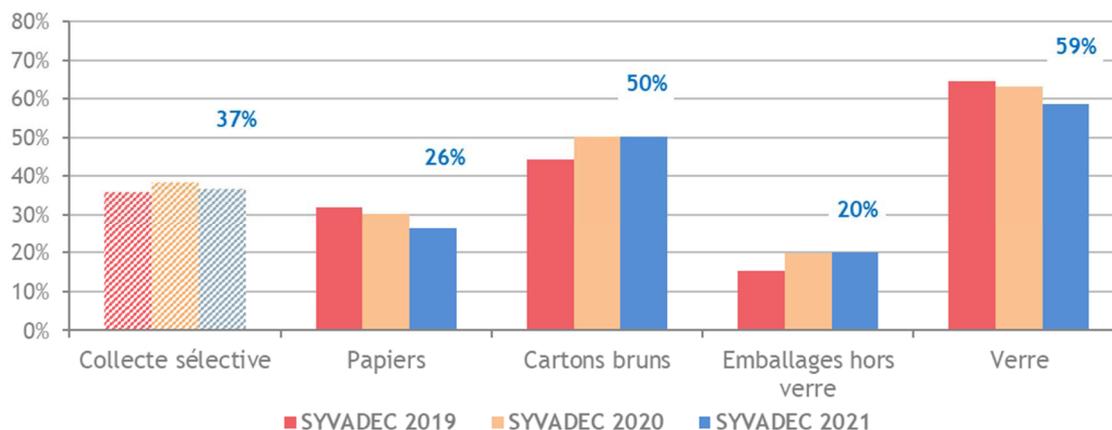


Figure 33. Évolution des taux d'efficacité par matériau de 2019 à 2021.

Les **taux d'efficacité globaux des déchets de CS** sont relativement **stables** entre 2019 et 2021, avec une tendance à la baisse du captage des papiers et des emballages en verre et une tendance à la hausse des cartons bruns et emballages hors verre.

Les **emballages en verre** et les **cartons bruns** présentent les taux d'efficacité les plus élevés en 2021 : 59 % et 50 % respectivement.

Un zoom sur les emballages ménagers (hors verre) est présenté ci-dessous ainsi que l'évolution des taux de collecte des différents types d'emballages entre 2019 et 2021.

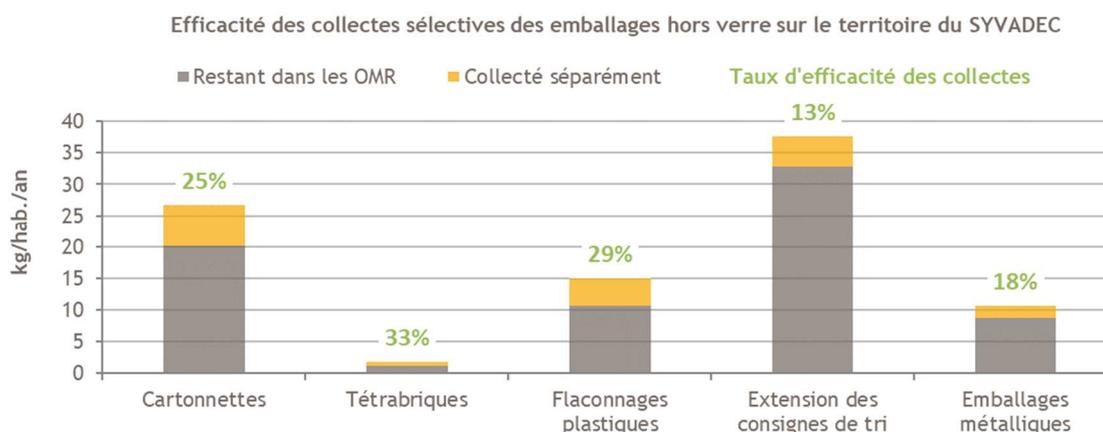


Figure 34. Efficacité des collectes séparées des emballages sur le territoire du SYVADEC en 2021.

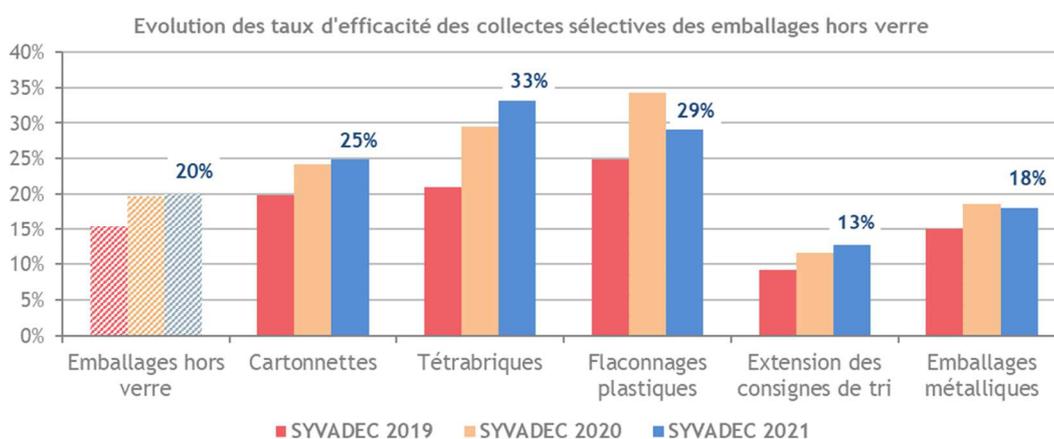


Figure 35. Évolution des taux d'efficacité par type d'emballage de 2019 à 2021.

Les taux de collecte des emballages (hors verre) du SYVADEC, stables par rapport à 2020, sont en légère augmentation par rapport à 2019.

## 4.2. Efficacité des collectes sélectives à l'échelle des EPCI

Le bilan 2021 des gisements de déchets et efficacité des collectes séparées (hors refus de tri) par EPCI est présenté en annexe du présent rapport.

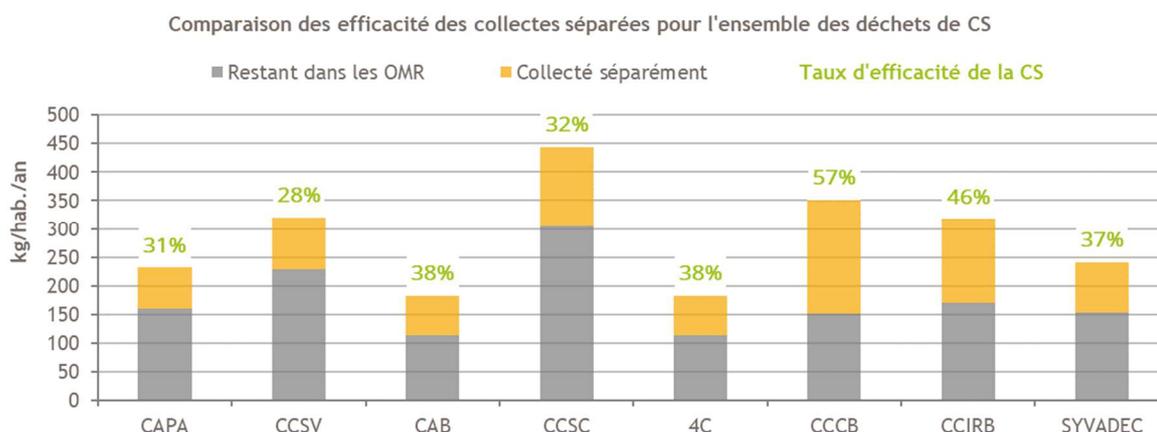
Le tableau et la figure ci-dessous présentent une synthèse des taux d'efficacité par la collecte sélective globaux par EPCI. On observe ainsi des différences de performance entre les différentes collectivités.

La CCCB et la CCIRB présentent les taux d'efficacité les plus élevés (57 % et 46 % respectivement).

*Tableau 17. Gisements et taux d'efficacité des déchets de CS par EPCI en 2021.*

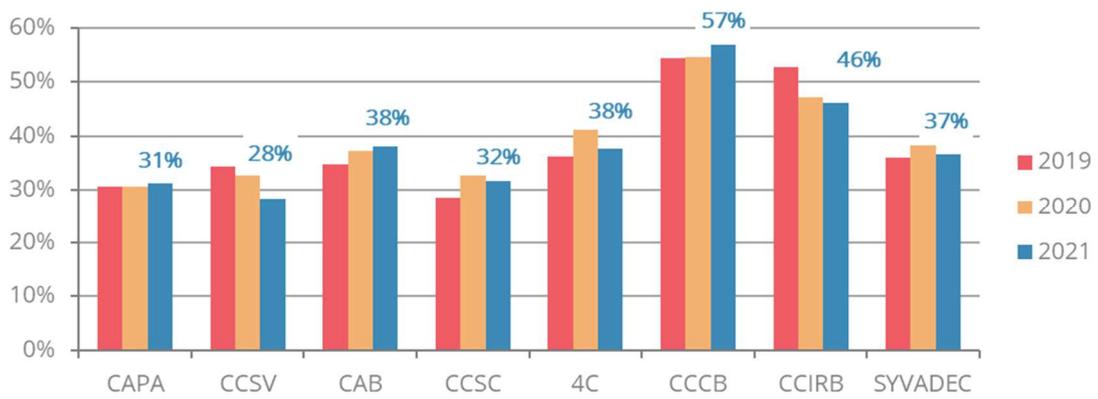
|         | Production OMR 2021 (kg/hab./an) | Part de CS restant dans les OMR (kg/hab./an) | Part captée par la CS (kg/hab./an) | Gisement de CS* (kg/hab./an) | Taux d'efficacité des collectes |
|---------|----------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| CAPA    | 377                              | 159  | 72                                 | 231                          | 31 %                            |
| CCSV    | 514                              | 229  | 91                                 | 320                          | 28 %                            |
| CAB     | 296                              | 113  | 69                                 | 182                          | 38 %                            |
| CCSC    | 797                              | 304  | 141                                | 444                          | 32 %                            |
| 4C      | 317                              | 114  | 69                                 | 182                          | 38 %                            |
| CCCB    | 401                              | 151  | 200                                | 351                          | 57 %                            |
| CCIRB   | 491                              | 171  | 147                                | 317                          | 46 %                            |
| SYVADEC | 387                              | 153  | 88                                 | 241                          | 37 %                            |

\* Gisement de CS = part captée par la CS + part restant dans les OMR



*Figure 36. Taux d'efficacité des déchets de CS par EPCI en 2021.*

La figure suivante présente l'évolution des taux d'efficacité des déchets de CS entre 2019 et 2021 pour chaque EPCI.



*Figure 37. Evolution des taux d'efficacité des déchets de CS de 2019 à 2021, par EPCI.*

Les taux d'efficacité ont peu évolué entre 2019 et 2020 sur la plupart des EPCI étudiées, avec cependant deux diminutions marquées par rapport à 2019 sur la CCSV (- 17 %) et la CCIRB (- 12 %).



# 5. Résultats de caractérisation du TV

## 5.1. Méthodologie d'analyse : répartition par gisement

Pour l'analyse des résultats, les sous-catégories sont regroupées selon la destination des gisements. Sont ainsi distingués :

- les déchets correspondant à des **erreurs de tri** (déchets faisant l'objet de filières de collecte en déchèterie, déchets correspondant à d'autres collectes en place : CS, TLC, déchets dangereux, textiles...);
- les déchets correspondant aux **filières qui pourraient être envisagées** (plastiques, PSE, plâtre). Ces filières de valorisation qui existent sur d'autres territoires ne sont toutefois pas forcément extrapolables à l'ensemble du territoire corse ;
- les **déchets résiduels**, qui ont leur place au sein de la benne de TV.

*Tableau 18. Sous-catégories triées réparties par gisement de détournement.*

| Erreurs de tri                 |   |
|--------------------------------|---|
| Végétaux                       | 01.02 Déchets de jardin                               |
| Cartons                        | 03.02 Cartons ondulés                                 |
| DEEE                           | 04.01 DEEE non récupérables                           |
|                                | 04.02 Câbles électriques                              |
| Textiles                       | 05.01 Textiles (hors ameublement)                     |
|                                | 05.02 Textiles d'ameublement                          |
|                                | 05.03 Autres textiles                                 |
| Bois (L'Arinella et PoVo)      | 08.01 Bois traité                                     |
|                                | 08.02 Bois non traité                                 |
|                                | 08.03 Bois non transformé biomasse                    |
| Pneus                          | 08.05 Pneumatiques                                    |
| Ferrailles                     | 10.01 Ferreux   |
|                                | 10.02 Non ferreux                                     |
| DMS                            | 12.01.01 Déchets Diffus Spécifiques champs Eco-DDS    |
|                                | 12.01.02 DDS hors champs Eco-DDS                      |
|                                | 12.02 Tubes fluorescents et lampes basse consommation |
|                                | 12.03 Piles et accumulateurs                          |
|                                | 12.04 Déchets d'activités de soin perforants          |
|                                | 12.05 Huiles minérales                                |
|                                | 12.06 Huiles alimentaires                             |
|                                | 12.07 Cartouches d'impression                         |
|                                | 12.08 Extincteurs                                     |
|                                | 12.09 Cartouches de gaz                               |
|                                | 12.10 Bouteilles de gaz                               |
| 12.11 Médicaments non utilisés |   |

|   |  |
|---|--|
|   | 12.12 Autres déchets spéciaux  |
| <b>DEA</b>                              | 04.03 Matelas<br>04.04 Mobiliers tapissés<br>07.03 Mobiliers plastiques<br>08.04 Mobiliers hors plastiques et tapissés<br>10.04 Mobiliers métalliques<br>11.04 Mobiliers incombustibles  |
| <b>Gravats</b>                          | 11.02 Gravats<br>11.05 Autres incombustibles non classés   |
| <b>Collecte sélective</b>               | 02.01 Livres<br>02.02 JRM<br>02.03 Papiers bureautique<br>02.04 Autres papiers recyclables<br>03.01 Cartons plats<br>04.05 Briques ELA<br>07.01.01 Bouteilles et flacons<br>09.01 Verre d'emballage<br>10.01 Emballages métalliques  |
| <b>Filières pouvant être envisagées</b> |  |
| <b>Plastiques</b>                       | 07.02.01 Plastiques souples recyclables<br>07.01.02 Plastiques rigides   |
| <b>PSE</b>                              | 07.04.01 Polystyrène valorisable   |
| <b>Bois (Stiletto et Viggianello)</b>   | 08.01 Bois traité<br>08.02 Bois non traité<br>08.03 Bois non transformé biomasse   |
| <b>Plâtre</b>                           | 11.01.01 Plaques Placoplatre (y compris avec PSE)  |
| <b>Déchets résiduels</b>                |  |
| <b>Déchets résiduels</b>                | 01.01 Déchets alimentaires<br>01.03 Autres déchets putrescibles<br>02.05 Autres papiers non recyclables<br>03.03 Autres cartons<br>04.06 Autres composites<br>06.01 Textiles sanitaires<br>07.02.02 Plastiques souples non recyclables<br>07.04.02 Polystyrène non valorisable<br>07.05 Mousses<br>08.06.01 Articles de literie rembourrés<br>08.06.02 Autres combustibles<br>09.02 Autre verre<br>11.01.02 Autres produits contenant du plâtre<br>11.03 Laines minérales<br>13.01 Fraction < 100 mm |

Remarque sur ce classement :

- les éléments fins < 100 mm, non caractérisés, sont par défaut positionnés en « déchets résiduels ».
- les filières en place correspondent aux filières effectivement en place sur la déchèterie au moment de la caractérisation : ainsi, le bois est considéré comme « Filière en place » pour 2020 sur les déchèteries de L'Arinella et de Porto-Vecchio, mais comme « Filière envisageable » pour le Stiletto et Viggianello.
- les plastiques rigides ont été triés indépendamment de leur potentiel de valorisation. Ainsi le gisement correspond à une valeur haute et le gisement effectivement valorisable devra être réprécisé selon les filières locales pouvant être mises en place, par matériau (PE, PP...).

## 5.2. Composition des bennes

Compte tenu de la grande disparité des bennes de TV caractérisées, il est à noter que les résultats présentés ne reflètent pas une composition représentative, ni à l'échelle d'une déchèterie ni à l'échelle du SYVADEC, mais donnent un aperçu du contenu des bennes.

### 5.2.1. Répartition selon les gisements

#### ● Bennes en provenance de la déchèterie du Stiletto (CAPA 2019 à 2021)

La répartition de la benne de TV de la CAPA selon les gisements et son évolution depuis 2019 est présentée ci-dessous.

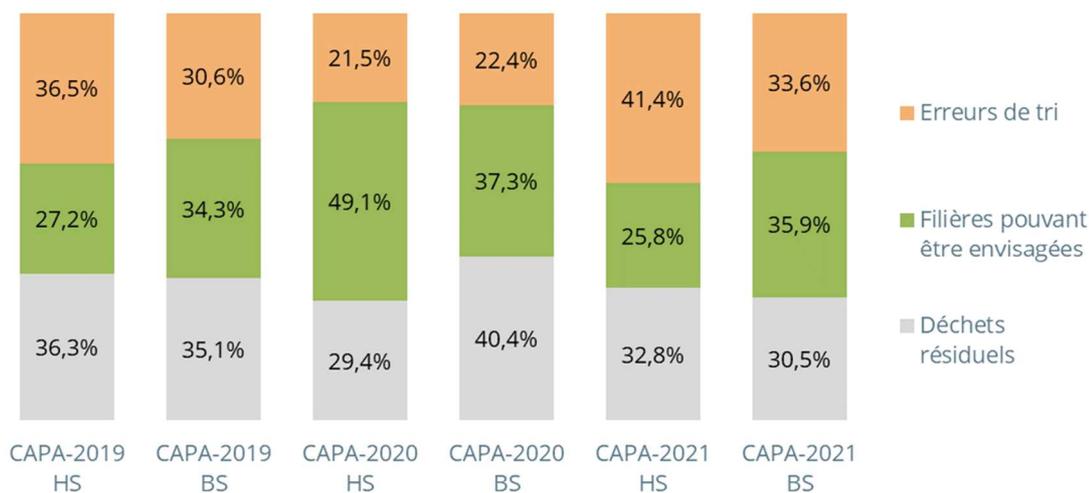


Figure 38. Contenu des bennes de TV caractérisées de la CAPA selon les gisements de détournement.

Du fait de l'hétérogénéité des résultats des bennes caractérisées entre 2019 et 2021, il est difficile de noter une évolution significative de la composition des bennes sur cette période.

#### ● Erreurs de tri

Après une diminution des erreurs de tri en 2020, celles-ci sont revenues à des proportions proches de 2019, avec 41 % de déchets au sein du TV qui auraient dû être dirigés vers d'autres filières de déchèterie existantes pour la campagne HS réalisée en 2021 et 34 % pour la campagne BC 2021. Les gisements non conformes les plus importants correspondent aux filières suivantes :

- **Gravats**, présents à hauteur de 21 % (HS) et 3 % (BS) en 2021 : on n'en avait pas observé plus de 11 % sur les campagnes précédentes.
- **DEEE**, présents à hauteur de 1 % (HS) et 12 % (BS) en 2021 alors qu'ils n'avaient pas dépassé 4 % précédemment.
- **DEA**, représentant 5 % (HS) et 7 % (BS) des déchets au sein du TV en 2021. Il est important de tenir compte du fait que la présence de ce type de déchets, particulièrement lourds et volumineux, peut entraîner une forte hétérogénéité d'une benne à l'autre.
- **Collecte sélective** : les déchets de CS sont présents en quantités relativement faibles ces dernières années, à l'exception de la benne caractérisée en HS 2019 (9,8 %). En 2021, la part des déchets de collecte sélective correspond à 3 % (HS) et 4 % (BS).

#### ● Filières pouvant être envisagées

La part de déchets qui pourraient faire l'objet de nouvelles filières, après avoir augmenté entre 2019 et 2020, retrouve la même tendance que les années précédentes et représente 26 % en HS et 36 % en BS en 2021.

La principale filière qui pourrait être développée concerne les déchets de **bois**, qui représentent 16 % en HS et 21 % en BS, majoritairement constitués de bois traités. Bien que cette filière ne soit actuellement pas mise en place sur la déchèterie, les bennes de TV du Stiletto font cependant l'objet d'un sur-tri et d'une valorisation du bois.

Les plastiques représentent également une filière potentielle intéressante, notamment les plastiques rigides, qui correspondent à 7 % de la benne HS et 5 % de la benne BS 2021.

#### ● Bennes en provenance de la déchèterie de L'Arinella (CAB 2019 à 2021).

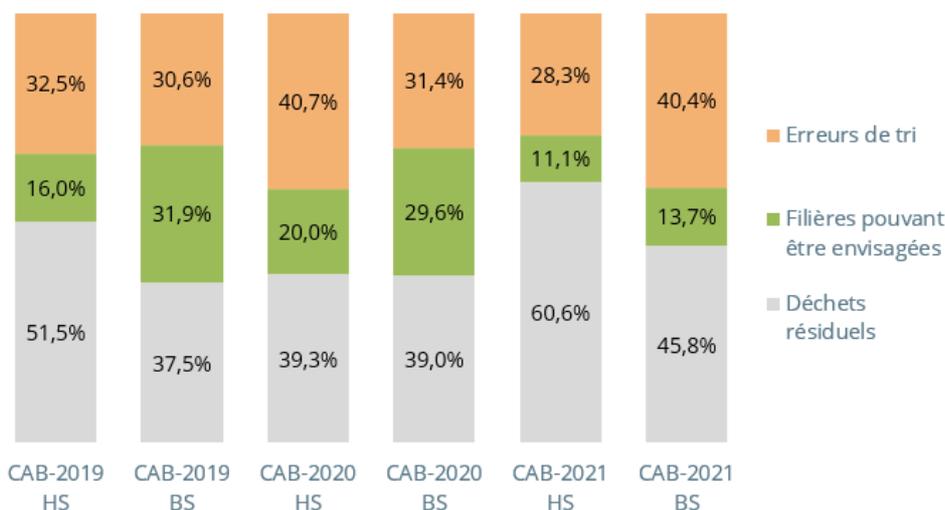


Figure 39. Contenu des bennes de la CAB caractérisées selon les gisements de détournement.

Les erreurs de tri représentent entre 28 % et 41 % des déchets contenus dans les bennes de TV caractérisées entre 2019 et 2021. La proportion de déchets pouvant faire l'objet d'une nouvelle filière est relativement faible en 2021 par rapport aux années précédentes (11 % en HS, 14 % en BS). La part de déchets résiduels est par conséquent en progression avec 61 % (HS) et 46 % (BS).

#### ● Erreurs de tri

Parmi les erreurs de tri, on trouve notamment :

- **Gravats** : leur présence est très hétérogène selon les bennes caractérisées ces dernières années, ce qu'illustre leur présence en 2021 : 1 % en HS et 27 % en BS.
- **DMS** : les DMS, souvent faiblement présents les années précédentes, représentent 6 % en haute saison en 2021 (notamment par la présence importante de DDS, comme cela avait été le cas en 2019) mais restent très minoritaires avec moins de 1 % en basse saison.
- **Collecte sélective** : la CS représente 6 % (HS) et 4 % (BS), des valeurs similaires aux années précédentes.
- **Ferraille** : la ferraille représente 5 % en HS et 3 % en BS en 2021.

Les autres gisements d'erreurs de tri ne représentent pas plus de 4 % des bennes caractérisées en 2021.

#### ● Filières pouvant être envisagées

En 2021, moins de 15 % du contenu des bennes pourrait faire l'objet de nouvelles filières de tri (contre jusqu'à 32 % les années précédentes). On note notamment la présence importante de plastiques (6 % en HS et 7 % en BS). Les déchets de plâtre, qui correspondent à 5 % HS et 7 % BS en 2021, ont fortement diminué par rapport aux années précédentes (jusqu'à 21 % en BS 2020).

## ● Bennes en provenance de Sainte Lucie de Porto Vecchio (2019) puis Porto Vecchio (2020-2021)

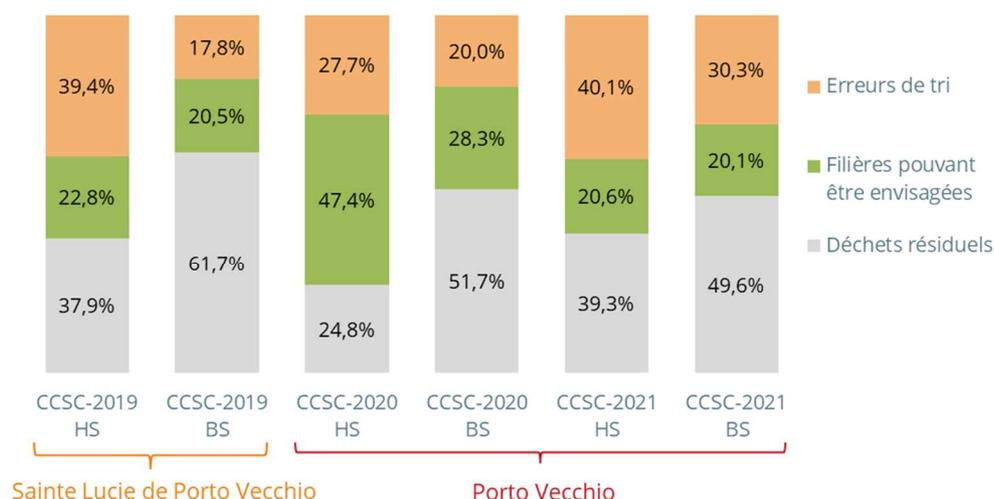


Figure 40. Contenu des bennes de la CCSC caractérisées selon les gisements de détournement.

La part de déchets faisant l'objet de filières pouvant être envisagées est particulièrement élevée en HS (28 % à 40 %) et un peu moins en basse saison (18 % à 30 %) ces 3 dernières années au sein des bennes de la CCSC.

### ● Erreurs de tri

Parmi les erreurs de tri correspondant à des filières de déchèterie existantes, on observe en 2021 :

- **Cartons ondulés** : 6 % (HS) et 5 % (BS), des valeurs similaires à 2020, qui étaient moins importantes sur les bennes de Sainte Lucie de Porto Vecchio les années précédentes.
- **Collecte sélective** : des quantités importantes de recyclables, notamment 18 % en HS 2021 compte tenu de la présence importante de papiers (12 %) au sein de la benne caractérisée.
- **Gravats** : 2 % en BS et 5 % en BS 2021.

Les autres gisements ne représentent pas plus de 4 % des bennes caractérisées en 2021.

### ● Filières pouvant être envisagées

Les **plastiques** sont les déchets correspondant aux autres filières envisageables les plus représentés sur cette déchèterie, oscillant entre 5 % (HS 2020) et 17-19 % (BS 2020, HS 2021 et BS 2021). Ils sont composés en majorité de plastiques rigides.

En 2020, seules les palettes étaient collectées sur la déchèterie de PV : les autres **déchets de bois** représentaient ainsi 41,4 % de la benne HS et 7,9 % de la benne BS. Ces déchets sont cependant acceptés dans la benne bois depuis janvier 2021, ce qui a fortement réduit leur présence au sein des bennes de TV.

## ● Bennes en provenance de Viggianello (CCSV 2019 à 2021)



Figure 41. Contenu des bennes de la CCSV caractérisées selon les gisements de détournement.

Les bennes de la CCSV ont été caractérisées à partir de 2019. On remarque que la part d'erreurs de tri est en hausse en 2021 par rapport aux 2 années précédentes.

### ● Erreurs de tri

Parmi les erreurs de tri correspondant à des filières de déchèterie existantes, on observe en 2021 :

- **Collecte sélective** : 5 % en HS et 7 % en BS 2021, avec notamment des parts de papiers importants (3 % et 5 % respectivement)
- **Gravats** : la part des gravats reste élevée en 2021, représentant 8 à 9 % des bennes.
- **DEA** : la part de DEA au sein des bennes de TV reste élevée, allant de 4 % à 10 % ces 3 dernières années.
- **Ferrailles** : contrairement aux années précédentes, les ferrailles sont présentes en quantités non négligeables (5-7 %) dans les bennes caractérisées en 2021.
- **DEEE** : représentant 1 à 3 % des bennes ces 3 dernières années, les DEEE étaient présents de manière exceptionnellement importante au sein de la benne BS 2021 (11 %).

Les autres gisements d'erreurs de tri ne représentent pas plus de 4 % des bennes caractérisées en 2021.

### ● Filières pouvant être envisagées

Les déchets correspondants aux autres filières envisageables constituent un gisement important sur cette déchèterie, représentant 41 % du contenu de la benne caractérisée en haute saison et 32 % de la benne caractérisée en basse saison. Ceci est notamment dû à l'absence de filières bois sur cette déchèterie. Les principaux déchets de ce gisement sont :

- Les déchets de **bois** qui représentent 23 % de la benne HS et 16 % de la benne BS. Ces déchets sont principalement composés de bois traité.
- Les **plaques de placoplâtre (y compris avec PSE)** qui représentent 13 % de la benne HS et 10 % de la benne BS.
- Les **plastiques**, qui représentent 5-6 % des bennes caractérisées en 2021, principalement composés de plastiques rigides.

## 5.2.2. Composition moyenne des bennes du SYVADEC

La composition des bennes caractérisées pour chacune des déchèteries en 2021 est présentée par la figure suivante.

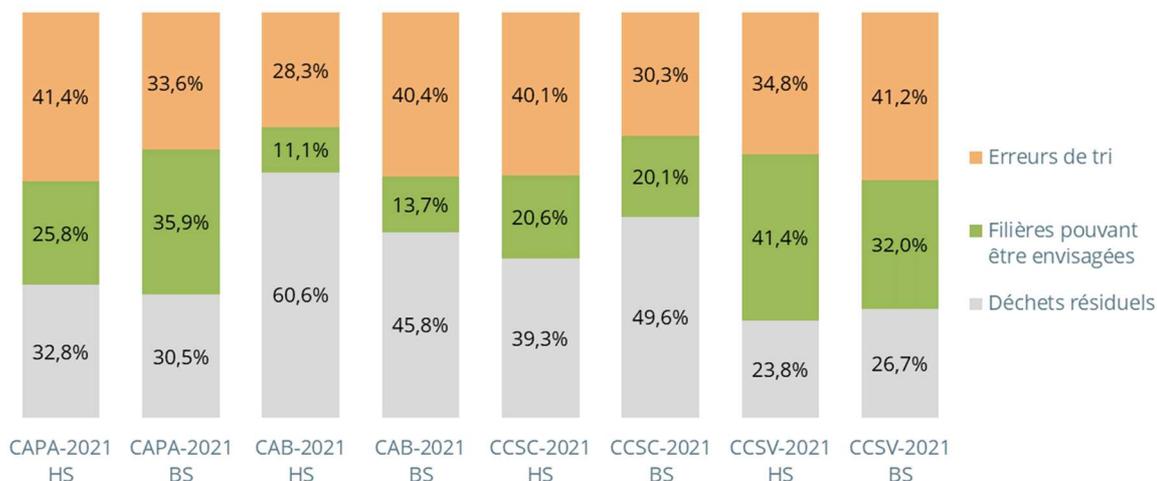


Figure 42. Contenu des bennes du SYVADEC caractérisées en 2021, par gisement de détournement.

Les **erreurs de tri** représentent en 2021 entre 34 % et 41 % des bennes caractérisées, à l'exception des bennes HS de la CAB (28 %) et BS de la CCSC (30 %).

La part des déchets concernés par des **filières envisageables** est très variable selon les bennes du fait notamment de la diversité des filières déjà en place selon les déchèteries, allant de 11 % à 41 %.

La composition moyenne pondérée à l'échelle du SYVADEC en 2021 est présentée par la figure ci-dessous. Elle a été calculée par pondération des résultats des 8 bennes caractérisées en 2021 en fonction des tonnages de TV collectés en 2021 sur les 4 déchèteries.

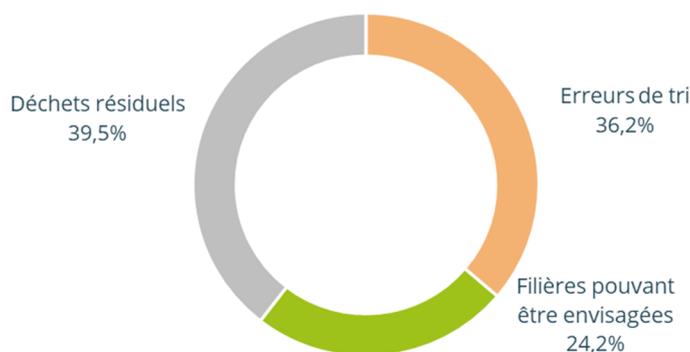


Figure 43. Composition moyenne des bennes du SYVADEC caractérisées selon les gisements de détournement.

En 2021 à l'échelle du SYVADEC, **36 % du contenu des bennes de déchèterie sont des erreurs de tri** qui pourraient être redirigées vers les bonnes filières, 24 % des déchets sont concernés par des filières envisageables sur les déchèteries et 40 % sont des déchets résiduels. Parmi les erreurs de tri, on note en particulier **11 % de gravats**.

Parmi les déchets **pouvant faire l'objet de nouvelles filières**, on trouve notamment le **bois** (10 %) pour lequel il n'existe pas de filière sur les déchèteries de la CAPA et de la CCSV ainsi que les **plastiques** (8 %) et le **placoplâtre** (6 %), ces 2 filières n'étant collectées sur aucune des 4 déchèteries.



# 6. Synthèse

## 6.1. Composition des OMR

### 6.1.1. A l'échelle du SYVADEC

La composition moyenne, en gisements de prévention et de détournement, des OMR collectées sur le territoire du SYVADEC en 2021 est présentée ci-dessous.

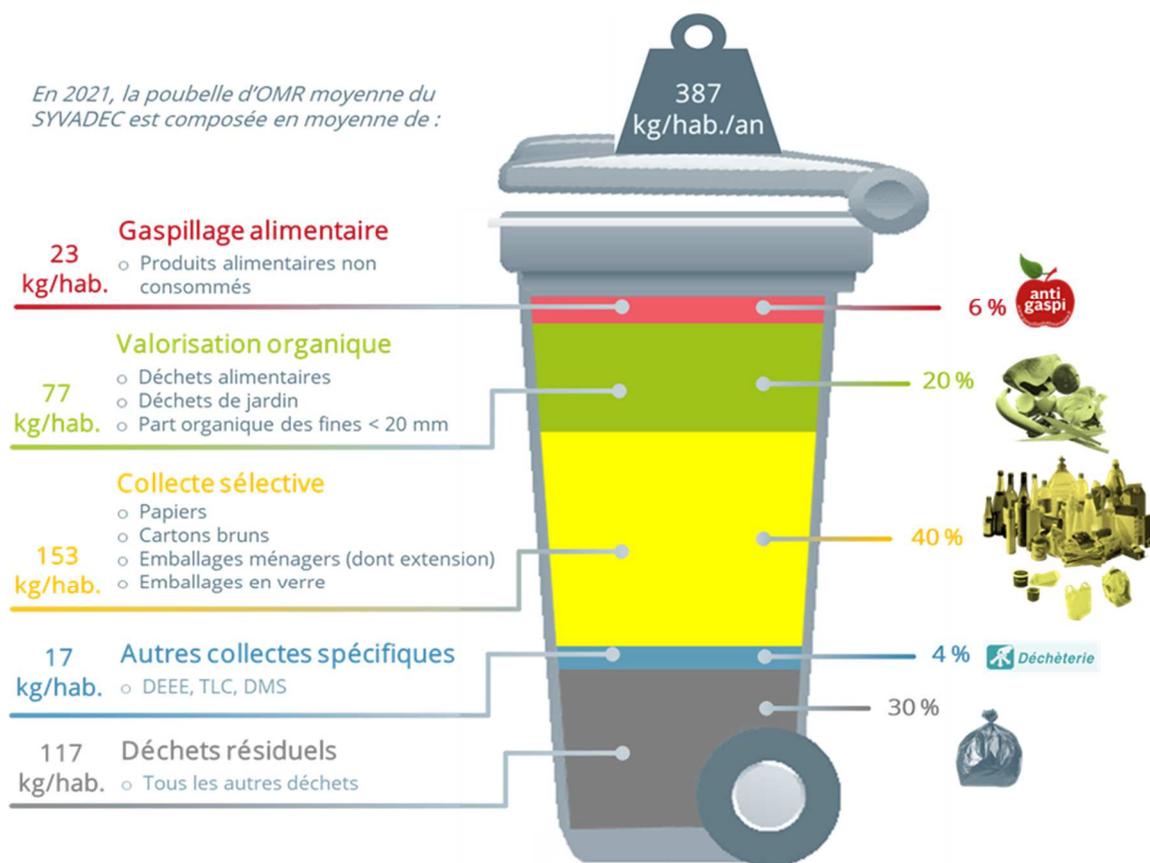


Figure 44. Répartition par gisement de détournement sur le territoire du SYVADEC en 2021.

Le tableau et la figure ci-après reprennent la composition moyenne des OMR du SYVADEC, en pourcentages et en kg/hab./an, ces trois dernières années.

Tableau 19. Composition des OMR du SYVADEC par gisement de détournement, de 2019 à 2021.

|                              | SYVADEC 2019 (%) | SYVADEC 2020 (%) | SYVADEC 2021 (%) | SYVADEC 2019 (kg/hab./an) | SYVADEC 2020 (kg/hab./an) | SYVADEC 2021 (kg/hab./an) |
|------------------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Gaspillage alimentaire       | 5,0 %            | 4,5 %            | 6,0%             | 21,4                      | 17,8                      | 23,4                      |
| Valorisation organique       | 19,2 %           | 20,6 %           | 19,9%            | 81,5                      | 81,2                      | 77,1                      |
| Collecte sélective           | 39,3 %           | 38,6 %           | 39,6%            | 166,7                     | 151,8                     | 153,1                     |
| Autres collectes spécifiques | 6,5 %            | 4,2 %            | 4,3%             | 27,4                      | 16,5                      | 16,6                      |
| Déchets résiduels            | 29,9 %           | 32,1 %           | 30,2%            | 127,0                     | 126,1                     | 116,8                     |

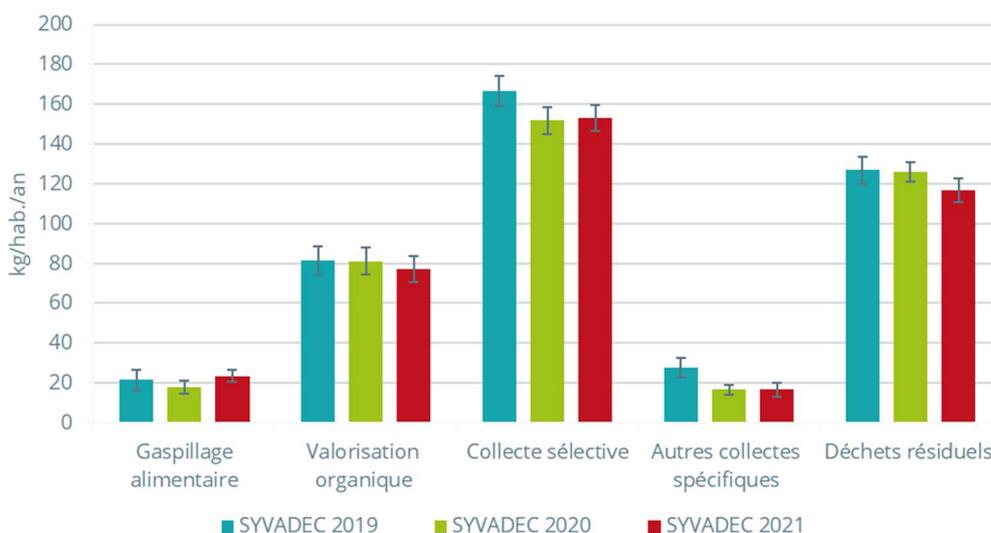


Figure 45. Évolution des gisements de prévention et détournement de 2019 à 2021 en kg/hab./an.



#### Principaux enseignements

- En 2021, 387 kg/hab./an d'OMR (ratio calculé à partir de la population municipale) ont été collectées en moyenne sur le territoire du SYVADEC.
- Les déchets de collecte sélective, les déchets faisant l'objet d'autres collectes spécifiques et les déchets résiduels ont diminué par rapport à 2019.
- Les quantités de déchets résiduels et de gaspillage alimentaire au sein des OMR ont peu évolué ces 3 dernières années.
- Plus des deux tiers des OMR pourraient théoriquement être évités ou détournés pour valorisation.

## 6.1.2. Impact de la saisonnalité

La fréquentation touristique impacte fortement les quantités et la composition des OMR produites en Corse.

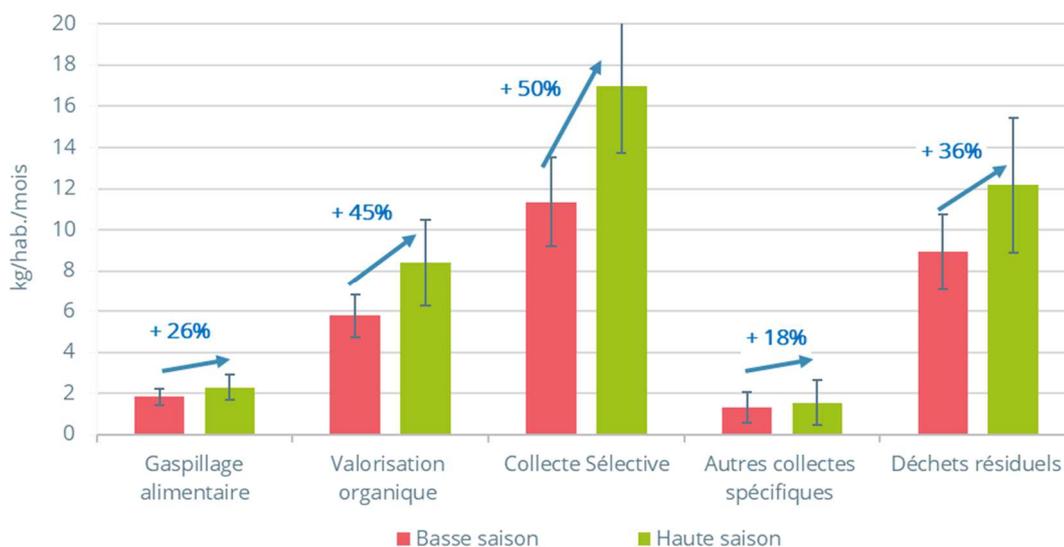


Figure 46. Gisements de prévention et de détournement, en fonction de la période, en kg/hab./mois.

Le gisement qui présente l'augmentation la plus importante entre la basse saison et la haute saison touristique est la **collecte sélective** (+ 50 %).

Les autres gisements présentent aussi des augmentations liées au tourisme mais les intervalles de confiance, relativement élevés, se recoupent, relativisant l'importance de ces augmentations.

## 6.2. Efficacité des collectes sélectives à l'échelle du SYVADEC

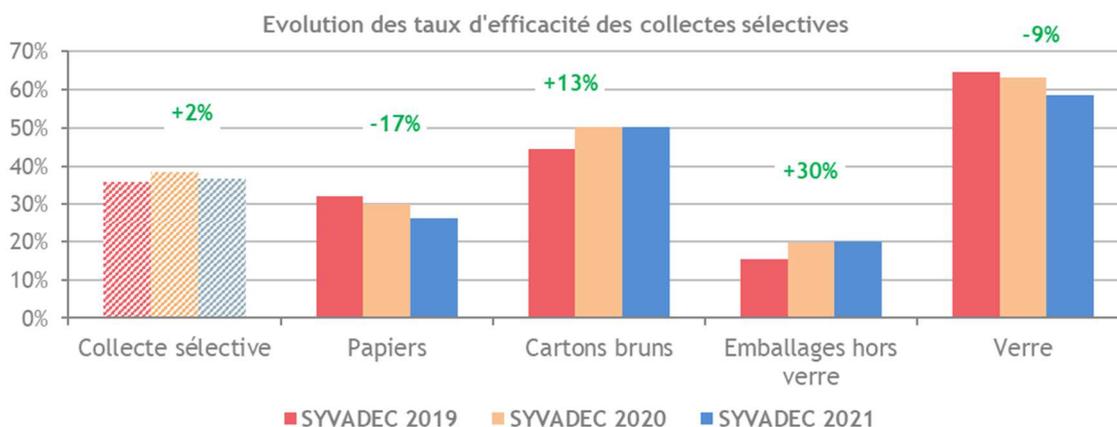
Le **taux d'efficacité des collectes** correspond à la part de déchets recyclables collectés par la CS par rapport à la quantité totale de ces déchets collectés sur le territoire (part de recyclables toujours présents au sein des OMR + part de recyclables collectés par la CS).

Pour les **cartons bruns**, le gisement collecté séparément contient les collectes de cartons et les cartons collectés en déchèterie, mais pas les cartons bruns collectés par le biais de la collecte sélective multi-matériaux, ces derniers étant intégrés au flux de cartonnettes dans les « emballages hors verre ».

Tableau 20. Taux d'efficacité moyens des déchets de CS du SYVADEC en 2021.

|                       | Restant dans les OMR (kg/hab./an) | Collecté séparément (kg/hab./an) | Taux d'efficacité des collectes (%) |
|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| Collecte sélective    | 153,1                             | 88,3                             | 37 %                                |
| Papiers               | 31,5                              | 11,3                             | 26 %                                |
| Cartons bruns         | 23,3                              | 23,4                             | 50 %                                |
| Emballages hors verre | 73,4                              | 18,3                             | 20 %                                |
| Verre                 | 24,9                              | 35,2                             | 59 %                                |

L'évolution entre 2019 et 2021 de l'efficacité de la collecte sélective des papiers, cartons bruns, emballages hors verre et emballages en verre est présentée sur la figure ci-dessous.



*Figure 47. Evolution des taux d'efficacité des déchets de CS du SYVADEC entre 2019 et 2021.*

*Tableau 21. Evolution des taux d'efficacité moyens des déchets de CS du SYVADEC de 2019 à 2021.*

|                       | Taux d'efficacité 2019 | Taux d'efficacité 2020 | Taux d'efficacité 2021 |
|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Collecte sélective    | 36 %                   | 38 %                   | 37 %                   |
| Papiers               | 32 %                   | 30 %                   | 26 %                   |
| Cartons bruns         | 44 %                   | 50 %                   | 50 %                   |
| Emballages hors verre | 15 %                   | 20 %                   | 20 %                   |
| Verre                 | 64 %                   | 63 %                   | 59 %                   |

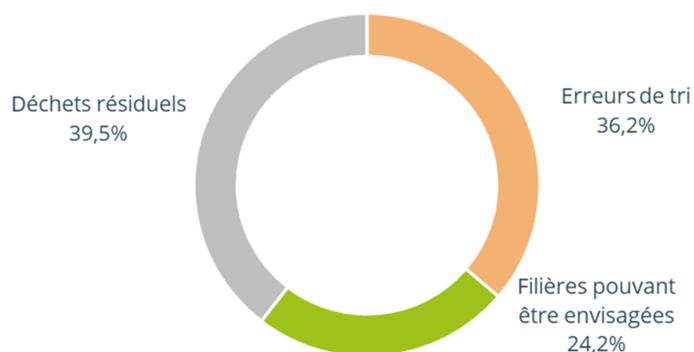


**Principaux enseignements :**

- L'efficacité de la collecte sélective (taux calculés en incluant les déchets faisant l'objet de l'extension des consignes de tri) reste faible par rapport aux données nationales de référence et semble stagner depuis 2019.
- On observe depuis 2019 une tendance à la baisse du taux de captage des papiers et des emballages en verre et une tendance à la hausse pour les cartons bruns et emballages hors verre.

### 6.3. Composition du TV de déchèterie

La répartition selon les potentiels de détournement est présentée ci-après pour les différentes bennes caractérisées. On note toutefois une disparité importante, à la fois temporelle et entre les déchèteries.



*Figure 48. Composition moyenne des bennes du SYVADEC caractérisées selon les gisements de détournement.*

En 2021 à l'échelle du SYVADEC, **36 % du contenu des bennes de déchèterie sont des erreurs de tri** qui pourraient être redirigées vers les bonnes filières, 24 % des déchets sont concernés par des filières envisageables sur les déchèteries et 40 % sont des déchets résiduels. Parmi les erreurs de tri, on note en particulier **11 % de gravats**.

Parmi les déchets **pouvant faire l'objet de nouvelles filières**, on trouve notamment le **bois** (10 %) pour lequel il n'existe pas de filière sur les déchèteries de la CAPA et de la CCSV ainsi que les **plastiques** (8 %) et le **placoplâtre** (6 %), ces 2 filières n'étant collectées sur aucune des 4 déchèteries.



# 7. Annexes

---

Les annexes sont présentées dans les fichiers Excel fournis avec le rapport de mission :

- Fichier « SYVADEC\_Résultats\_OMR\_2021-R1.xlsx »
- Fichier « SYVADEC\_Résultats\_TV\_2021-R1.xlsx »